

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur:—A. E. AUBRY

JE CROIS J'ESPÈRE ET J'AIME.

Géteur-Propriétaire:—LEGER BROUSSEAU

Cérémonies

ou

MARIAGE DU PRINCE DE GALLES.

Nous empruntons à deux correspondances, datées l'une de Windsor et l'autre de Londres les détails suivants :

Windsor, 10 mars.

Aujourd'hui, à midi et demi, a été célébré, à la chapelle de Saint-Georges, du château royal de Windsor, le mariage d'Albert-Edouard, prince de Galles, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, grand-steward d'Ecosse, duc de Cornwall et Rothesay, comte de Chester, comte de Carrick et de Dublin, baron de Renfrew, lord des Îles, chevalier de l'Ordre de la Jarretière, avec Son Altesse Royale la princesse Alexandra Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, fille aînée de LL. AA. RR. le prince et la princesse Chrétien de Danemark.

Ce mariage indépendamment de l'intérêt spécial que lui donnent l'affection mutuelle des deux époux et l'origine commune des deux nations auxquelles ils appartiennent respectivement, offre beaucoup plus d'importance que toutes les solennités semblables racontées par notre histoire.

Jusqu'ici, l'union d'un prince de Galles n'est arrivée qu'une fois en trois générations. La Grande-Bretagne a eu dix-huit princes de ce titre, et, chose étrange, notre prince de Galles d'aujourd'hui n'est que le sixième qui se soit marié étant en jouissance du rang de premier sujet de la Couronne ; il n'est que le cinquième dont l'union ait été célébrée en Angleterre.

Ce fut en France, au château d'Amboise sur Loire, que le fils d'Henri VI épousa lady Anne Neville, fille du fameux *faiscur de rois*, le comte de Warwick, le père du royal fiancé était alors prisonnier à la Tour de Londres, et Edouard IV régnait à sa place.

Entre l'union du prince Noir, qui fut célébrée aussi dans la chapelle royale du château de Windsor, et celle du prince Arthur, fils aîné d'Henri VII, 140 ans se sont écoulés sans qu'un prince de Galles se soit marié ; bien plus, 235 années séparèrent le mariage du prince Arthur de celui de Frédéric-Louis, fils de Georges II. En moyenne, nous avons donc eu un prince de Galles marié pour chaque centaine d'années.

L'union du dernier prince de Galles eut lieu à Londres, dans la chapelle royale du palais de Saint-James ; mais ce mariage fut si malheureux sous tous les rapports, que la population de la métropole s'est généralement réconciliée à l'idée que celui du prince de Galles d'aujourd'hui ne fut pas célébré dans un édifice qui évoquait tant de souvenirs néfastes, et dans sa loyauté inépuisable, elle a applaudi au choix que la Reine a fait de la chapelle royale de Windsor.

Ce choix est très heureux sous beaucoup d'autres rapports. C'est là que le troisième et le plus illustre des dix-huit princes, qui ont porté le titre de prince de Galles, fut marié, il y a près de six siècles, à sa consigne, la comtesse de Kent. Comme l'heureux événement d'aujourd'hui, ce fut une union basée sur une mutuelle inclination ; les deux époux furent ardemment aimés de la nation, et cet amour accompagna la princesse jusqu'à la tombe, où elle descendit longtemps après la mort de l'illustre guerrier à l'armure noire et aux trois plumes de neige.

Depuis la conquête, c'est la quatrième fois que les maisons royales d'Angleterre et de Danemark s'allient ; mais c'est

la première fois qu'un prince de Galles s'unit avec une princesse danoise ; cette circonstance est plus frappante encore, soit par le petit nombre de familles royales protestantes en dehors du cercle des princes allemands, soit à cause de l'origine presque commune et des sympathies protestantes des deux pays. Sauf une déplorable exception, les précédentes alliances matrimoniales entre les deux familles ont été très-heureuses. Si les bons souhaits de la nation anglaise, exprimés samedi dernier d'une façon si énergiquement enthousiaste non-seulement à Londres, mais encore d'un bout de l'empire à l'autre, peuvent contribuer au bonheur futur des augustes époux, certes l'avenir le plus brillant et le plus fortuné leur est réservé.

Cet enthousiasme inouï, indescriptible, digne cependant et n'ayant aucun caractère de basse flatterie, je l'ai trouvé ce matin dans l'antique bourg de Windsor. Ses rues sales et étroites, ses maisons chétives et lézardées, qui contrastent d'une façon si navrante avec le château de la délicieuse campagne environnante, sont cachées sous les tentures, le feuillage, les fleurs et les bannières. Aujourd'hui, du moins, Swift ne pourrait pas répéter à "Stella que Windsor is a delicious situation, but the town is scoundrel." Je ne crois pas non plus que la ville royale fut jamais plus peuplée et plus joyeusement agitée qu'aujourd'hui. C'est à peine si l'on peut s'y monvoir, s'y frayer un passage pour monter au château, bâtiment grandiose, véritable sanctuaire domestique de nos rois et de nos reines.

Londres, 10 mars au soir.

Quoique la cérémonie du mariage ne fut pas célébrée à Londres, tout Londres était en esprit, si ce n'est en corps à Windsor. C'était jour de gala dans toute l'Angleterre ; il n'y avait pas une âme qui ne fût à la cérémonie religieuse.

Dès le matin, les deux petites villes qui précèdent Windsor, Slow et Elin, étaient en fête, toutes les maisons étaient ornées de tentures brillantes et de draperies, tous les habitants étaient sur pied, portant à la boutonnière les couleurs des royaux époux, blanc et rouge. Une députation des élèves d'Elin, la plus célèbre et la plus aristocratique des écoles d'Angleterre avait envoyé une députation en robe qui a été reçue dans l'enceinte du vieux château. Les cloches sonnaient à toutes voix, l'artillerie tonnait à intervalles réguliers.

Samedi avait été la fête nationale, où tout le monde, grands et petits, étaient appelés à jouer un rôle. Aujourd'hui, c'étaient les sommités de l'ordre social qui avaient le privilège d'assister à l'accomplissement de l'auguste cérémonie. Tous les membres de la famille royale, les membres du corps diplomatique, les grands dignitaires de la couronne, le personnel de la maison royale, les graves fonctionnaires de l'ordre politique et judiciaire, les illustrations de l'armée de terre et de mer, de la magistrature, les représentants de cette vieille et antique aristocratie qui remonte au temps des invasions normandes, de la conquête saxonne et normande, des croisades, étaient là. C'était un peuple de princes, de ducs, de hauts barons, de comtes, de vicomtes, tous ensevelis sous des montagnes de velours, de broderies dorées, le cou et les épaules chargés de colliers des ordres de tous les souverains.

A onze heures, le cortège a quitté le château pour se diriger vers la chapelle royale. Il se composait de vingt voitures suivies de détachements de la garde à pied et à cheval. Les salles d'attente et

les galeries de la chapelle étaient garnies de jeunes filles et de femmes dans toute la splendeur de leur beauté et de leurs parures.

Le vêtement de la mariée se composait d'une jupe de soie blanche, brodée de roses chardons et trèfles, plantes emblématiques de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, bordée de quatre rangs de galon d'argent, à laquelle était attachée une traine de velours cramoisi, brodée des mêmes dessins que la jupe. Le corsage et les manches étaient de la même étoffe. Le costume des filles d'honneur était une riche robe blanche de satin, couverte de volants de tulle, bordée d'une ruche de tulle bouillonné, avec des dessins de roses, de chardons et de trèfles. De la ceinture tombait une longue tunique de tulle. Pour coiffures, elles avaient des couronnes de roses, de chardons et de trèfles.

Le prince de Galles portait l'uniforme de général avec le manteau de velours pourpre de chevalier de la Jarretière.

Les stalles de l'ordre sont garnies de leurs représentants, à l'exception de celles des souverains étrangers.

A midi, la reine Victoria est entrée dans la tribune à droite de l'autel. Elle porte un bonnet de veuve en tulle noir, une robe de soie noire, un col blanc, des manches blanches, des gants noirs. Cette tenue simple, sobre, n'est interrompue que par le cordon bleu de l'ordre de la Jarretière passé à l'épaule gauche, et la divise en diamants, *Honi soit qui mal y pense*, portée au bras. La reine paraît en bonne santé quoique très pâle.

A midi et quelques minutes, les sonneries des trompettes d'argent, les batteries des tambours annoncent l'arrivée du couple royal. Leurs Altesses font un profond salut devant la tribune, où l'on aperçoit la figure calme et mélancolique de la reine. Le corps de musique joue le *God save the Queen* et la marche de Haendel tirée de *Joseph*. Le chœur, où l'on remarque Mme Goldsmith (Jenny Lind), chante un hymne dont la musique a été composée par feu le prince Albert. Alors les prélats, ayant à leur tête l'archevêque de Canterbury, primat de l'Angleterre, se sont approchés de la table de la communion, et le primat d'une voix ferme et claire a prononcé les formules sacramentelles.

Le prince et la princesse étaient agenouillés sur des carreaux de velours auprès de l'autel. C'était un moment plein de solennité lorsque le prince a prononcé ces paroles : "Je te prends, Alexandra, pour ma femme légitime, pour vivre et être avec toi à partir de ce jour dans la prospérité comme dans l'adversité, dans la santé comme dans la maladie, pour te chérir et t'aimer conformément aux saintes lois de Dieu jusqu'à ce que la mort nous sépare, et je t'en donne ici ma foi."

Le prêtre leur remit l'anneau nuptial, joignant leurs mains, en prononçant ces mots : "Qu'aucun homme ne sépare ce que Dieu a uni."

A ce moment la reine Victoria était aussi à genoux, la figure cachée dans son mouchoir. Le jeune couple, après s'être relevé, a salué profondément la tribune de la reine ; le chœur a entonné l'*Alléluia* de Beethoven, et le cortège est sorti de la chapelle dans le même ordre qu'en venant. Les cloches vibraient à toutes voix, les clairons sonnaient, l'artillerie tonnait, toutes les cours du château retentissaient d'un immense hurrah, auquel répondait avec un égal enthousiasme toute la population de Windsor et d'Elin.

A trois heures les nobles époux sont partis pour Osborne.

Presque tous les magasins de Londres sont restés fermés. Des drapeaux flottent dans toutes les rues, qui sont couvertes d'une foule considérable de piétons et de voitures. Les cabes, les omnibus et les chevaux sont tous pavoisés aux couleurs nationales, et un grand nombre de personnes portent des rosettes dont les dimensions varient de celles d'une pièce de monnaie à celles d'un choufleur. De nombreux mariages ont eu lieu dans les divers temples de la capitale, un grand nombre de fiancés ayant voulu accomplir leur union le même jour que l'heureux héritier de la couronne d'Angleterre.

Pendant une grande partie de la matinée, un épais brouillard a régné dans les rues de Londres et les habitants de la capitale se sont vus obligés de faire usage du gaz ; vers midi, le ciel s'est éclairci, à la grande joie de la population et de la compagnie du gaz, qui craignait que la consommation d'éclairage du jour ne compromît, pour peu qu'elle continuât, l'illumination qui s'organise pour ce soir.

Ce soir, les illuminations, favorisées par un temps magnifique, sont d'un éclat inouï. Le dôme de Saint-Paul, inondé de flots lumineux, fait tout pâlir autour de lui. Il y a spectacle gratuit à tous les théâtres, ce qui n'avait pas eu lieu depuis vingt ans.

A. B.

Paris, 10 mars.

Il paraît décidément que le bruit d'un échange de lettres entre les deux souverains de France et de Russie était erroné, tout se serait borné à des causeries entre le prince Gortchakoff et le duc de Montebello ; ce qui résulterait de ces conversations serait médiocrement satisfaisant. Le prince ne Gortchakoff, ainsi qu'on devait au reste, s'y attendre, aurait déclaré, au nom du Czar, qu'il n'y avait aucune chance d'arrangement tant que l'insurrection n'aurait pas déposé les armes ou du moins tant que l'insurrection ne serait pas définitivement comprimée. Et même, en prévoyant ce cas, le ministre des affaires étrangères de Russie ne ferait entrer en aucune façon un retour possible aux clauses du traité de Vienne ; il n'aurait fait espérer tout au plus quelques améliorations *ad statu quo* ayant la levée des boucliers.

Il est affirmé que des tentatives sont faites en ce moment pour reprendre un accord entre les trois cours de Londres, de Paris et de Vienne, afin d'arriver à une démarche collective et identique à Saint-Petersbourg, en faveur de la Pologne. On sait que cette entente avait manqué surtout par les résistances du cabinet britannique. On croit toujours, du reste, à une meilleure intelligence entre Vienne et Paris et Londres. Le prince de Metternich part demain pour Vienne, et l'on m'annonce que son absence durera huit jours. Il n'y a rien de téméraire sans doute à conjecturer que le voyage de cet ambassadeur se rattache aux négociations dont je viens de parler. Ce qui n'est donné comme très-positif, c'est que l'Empereur ne paraît aucunement disposé à abandonner la pensée de secourir la Pologne, tout au moins jusqu'à l'extrême limite de l'intervention diplomatique. Le ton général du *Moniteur*, indique surabondamment les idées du gouvernement à ce sujet.

Du reste, les prédilections de l'Empereur pour cette cause sont anciennes. Les événements graves qui désolent en ce moment la malheureuse Pologne et qui remuent si profondément les cours en France, donnent un intérêt plus saisissant aux héroïques souffrances.

En 1831, lors de la grande insurrection polonaise, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, dont le frère venait de mourir à Forti, inspira aux chefs supérieurs de l'insurrection, à Varsovie, une proposition extraordinaire qui prouvait les vives sympathies du jeune prince pour la Pologne. Dans une biographie due à la plume de M. Belmont sur les fils de la reine Hortense publiée en 1833 et qui commence par ces mots *Les destins et les flos sont changeants*, tout le monde peut lire cette lettre bien remarquable du grand comte de Varsovie, signée par le comte Plater, le général Kmazewitz, etc., à la date du 28 août 1831. Cette lettre était portée par une députation sacrée qui se rendait au château d'Arenberg, en Suisse, et qui venait offrir au prince Louis-Napoléon de se mettre à la tête de la nation polonaise. On y lit ces mots :

"A qui la direction de notre entreprise pour-

rait-elle mieux être confiée qu'au neveu du plus grand capitaine de tous les siècles ? Un jeune Bonaparte apparaissant sur nos plages, le drapeau tricolore à la main, produirait un effet moral dont les suites sont incalculables. Allez donc, jeune héros, espoir de notre patrie ; allez à des flots qui connaîtront votre nom, la fortune de César, et ce qui vaut mieux, les destinées de la liberté. Vous aurez la reconnaissance de vos frères d'armes et l'admiration de l'univers."

Le prince exprima les regrets les plus amers de ne pouvoir accepter cette honorable et délicate mission, par intérêt pour la Pologne elle-même. Le biographe ajoute que, malgré les motifs de haute politique qui avaient comprimé l'élan du neveu de l'Empereur, ce jeune prince avait fini, comme homme privé, par se soustraire au regard vigilant de la Reine, qu'il avait quittée subitement sans lui faire ses adieux, lorsque la terrible nouvelle de la chute de Varsovie le rendit aux vœux de sa mère.

Il est de plus en plus probable que la discussion polonaise sera retardée à la semaine prochaine au sein du Sénat.

Les souscriptions en faveur de la Pologne, accueillies un moment avec beaucoup de faveur, languissent maintenant, et il est probable qu'elles vont disparaître des journaux. Il est question de donner un grand concert au bénéfice des familles polonaises ruinées par l'insurrection. On prendrait pour lieu de ce concert le théâtre de Cirque-Imperial. Dans le meeting qui a été tenu à Turin en faveur de la Pologne, le général Klappa a déclaré que le mouvement polonais ne pourrait prendre un développement sérieux que lorsque la Hongrie se leverait à son tour, éventuellement qu'il a cru devoir faire envisager comme prochaine.

On affirme de plus en plus que l'emprunt italien est confié exclusivement à M. le baron de Rothschild. Voici, d'après les renseignements qui m'arrivent, quelle serait la répartition de l'emprunt : 75 millions sur la place de Turin, autant sur celles de Paris et de Londres. De plus, il en serait réservé pour une somme égale aux banques de ces diverses villes. Total 300 millions, M. de Rothschild se réserverait 200 millions, ce qui arrive au total de 500 millions. Quant aux 200 millions restants, ils ne seraient émis, ainsi qu'on l'a déjà dit, que dans deux ans.

Les nouvelles de Grèce sont déplorables : l'anarchie la plus complète a brisé ce malheureux pays. Toutes les légations grecques à l'étranger sont supprimées, et l'on ne comprendrait guère en effet pourquoi on continuerait à faire représenter au loin un gouvernement qui n'existe pas. Il y a eu toutefois une exception pour la légation grecque à Constantinople, qui a été provisoirement maintenue. Le général Kalergis y demeure également à titre officieux à Paris, où il pourra rendre encore d'utiles services.

Voici l'article du *Moniteur prussien*, relatif à la convention du 8 février, article qui nous a été signalé par le télégraphe :

"L'Opinion nationale a publié une communication de Varsovie, contenant des détails prétendument authentiques sur l'arrangement conclu le 8 février dernier entre la Prusse et la Russie."

"D'après cette communication, cet arrangement se composerait :

"1° D'une convention militaire de 14 articles."

"2° De sept articles additionnels en vue de l'intervention au question."

"Et 3° D'un arrangement éventuel composé d'une vingtaine d'articles relatifs aux mesures ultérieures et aux éventualités qui pourraient résulter de l'intervention."

"Le *Moniteur* de Paris, publié en tête de son numéro du 7 mars, cette allégation que les membres de la Diète fédérale, dont la politique concorde avec celle de l'Autriche, auraient délibéré sur une interpellation qui serait adressée au délégué prussien près de la Diète fédérale, concernant les résultats défavorables qui pourraient naître, pour la Confédération, de la convention russo-prussienne."

"A cette assertion se rattachent des correspondances de Vienne, d'après lesquelles l'Autriche, en invoquant l'art. 11 de l'acte de la Confédération, ainsi que l'art. 36 de l'acte final de Vienne, aurait fait faire des représentations verbales à Berlin contre l'arrangement conclu avec la Russie, parce que celui-ci mettrait la sécurité de la Confédération en péril. D'après ces mêmes correspondances, la Bavière et le grand-duc de Bade auraient déjà fait savoir à Berlin qu'ils considéraient la convention du même point de vue et qu'en devrait s'attendre à des démarches analogues de la part des autres Etats de la Confédération, menacée d'une invasion de la France sur le Rhin."

"Comme ces assertions, surtout celles émanant des journaux français, qui ne tendent pas précisément à tranquilliser les esprits, sont répandues activement par la presse allemande et notamment

par les organes de l'opposition en Prusse, nous sommes autorisés à déclarer qu'elles sont de pure invention."

"Pour toute personne jouant sans parti pris, cette déclaration serait à peine nécessaire en ce qui concerne les allégations susmentionnées de l'Opinion nationale et du *Moniteur*."

"Quant à la troisième Note, relative aux prétendues représentations faites à Berlin par plusieurs Etats, nous faisons observer expressément qu'il n'y a qu'une grande puissance, l'Angleterre, qui ait choisi la forme d'une dépêche, dont il a été donné lecture à Berlin, pour présenter d'une façon amicale des observations contre la convention, mais que le gouvernement du Roi n'a rien appris d'autres représentations verbales qui auraient été faites en dehors de la France et de l'Autriche par d'autres Etats allemands et non allemands, contre l'arrangement avec la Russie."

Pologne.

Un télégramme de Cracovie, apporte la proclamation suivante du général Langiewicz, datée du 10 mars, et dont la publication a produit un effet prodigieux :

Concitoyens !

Les plus nobles et les plus patriotiques fils de la Pologne ont commencé une lutte occasionnée par de terribles abus et dirigée contre les ennemis éternels de la liberté et de la civilisation.

Malgré les circonstances extrêmement défavorables dans lesquelles l'ennemi, par un surcroît considérable d'oppression, nous a précipités dans un conflit armé, nous avons toute raison de croire que nous devons triompher dans cette grande lutte pour la liberté et l'indépendance.

Cette lutte commencée par un peuple désarmé et qui dure depuis deux mois, gagne en force et se développe avec énergie, en présence—dans cette guerre à mort—des massacres, du pillage et des incendies qui marquent la marche de l'ennemi.

La Pologne ressent péniblement l'absence d'un pouvoir central, capable de diriger les forces engagées dans la lutte et d'envoyer de nouveaux combattants sur le champ de bataille.

Bien que la nation possède des citoyens plus méritants et plus capables que moi-même, et malgré que je connaisse parfaitement les lourds devoirs de ce poste et sa grande responsabilité, la gravité de la situation m'a décidé, après avoir pris l'avis du gouvernement provisoire, à me charger du pouvoir suprême de Dictateur, que je remettrai entre les mains des représentants de la nation, aussitôt que le joug des Moscovites aura été secoué.

Tout en conservant entre les mains la direction immédiate des opérations militaires, je reconnais la nécessité d'établir un gouvernement civil dont les fonctions seront régularisées par une ordonnance spéciale qui sera l'œuvre du gouvernement provisoire.

Je confirme les principes de liberté et d'égalité entre tous les citoyens, en vertu desquels je garantis des terres aux paysans, avec indemnité en faveur des propriétaires actuels.

Polonais des provinces placées sous le joug des Moscovites, je vous invite tous à la lutte contre la domination des Russes barbares. Arrivez tous tant que vous êtes ; la liberté de la Pologne doit-être conquise !

La concorde entre tous les citoyens, sans distinction de classes, entre les religions et les communautés, se sacrifiant également pour la cause commune, nous donnera une force et une unité qui rendront nos forces terribles pour l'ennemi et assureront l'indépendance de notre pays.

Aux armes ! ! Aux armes ! ! Aux armes pour la Liberté et l'Indépendance de notre Patrie !

LANGIEWICZ.

En vertu de la proclamation ci-dessus, le général Langiewicz s'est proclamé dictateur de la Pologne.

Le général Wysowski a été nommé adjoint de Langiewicz.

L'administration civile a été confiée à Poniatowski.

Smilleton du Courrier du Canada.

DU 6 AVRIL 1863.

NATALIE

CHAPITRE IV

LE COMBAT.

Sir John n'eut pas besoin d'une longue enquête pour savoir quels étaient les défauts les plus saillants de M. de Noirval, et quelles qualités par conséquent il devait chercher à mettre en campagne pour plaire à Natalie. Cette même voix publique qui jadis exaltait M. de Noirval comme un cavalier accompli, le proclamait alors bête et méchant au premier chef, et un court séjour qu'il fit aux Eaux-Bonnes suffit pour montrer à sir John qu'alors elle ne se trompait point.

Briller aux dépens d'un être pareil n'était pas chose difficile. Il ne fallait à sir John aucun effort pour montrer son esprit, qui de lui-même éclatait dans les moindres détails de sa conversation, ou ces nobles sentiments qui lui étaient si naturels qu'ils semblaient être comme la respiration de son âme. Parmi les pauvretés qui défrayaient, aux Pyrénées comme à Paris, la plupart des entretiens, Natalie distinguait tout naturellement l'esprit délicat et l'instruction variée de sir John. Habitée à voir son époux bâiller, hausser les épaules ou prendre son chapeau, dès que l'on s'aventurait à parler raison ou dévoue-

ment, Natalie ne pouvait que goûter beaucoup de séduisant baronnet, qui racontait si bien, si plein d'enthousiasme, —dont les yeux se mouillaient de larmes involontaires et la voix devenait vibrante, s'il disait quelque touchante histoire, —qui ne semblait rien ignorer des vraies sources d'émotion, et applaudir du moins aux vertus dont il se reconnaissait incapable.

En habile stratège, sir John eut bien vite reconnu que ses qualités étaient appréciées à leur juste valeur, —plus qu'à leur valeur même, du moins pour les qualités de son cœur ; car il était bien des choses dont Natalie, et d'autres aussi, faisaient honneur à l'exquise sensibilité de sir John, aux généreux instincts de son âme, et qui se rapportaient tout simplement à l'ingénieuse sagesse de son esprit. On pouvait lui appliquer ce mot profond de M. de Montalembert à propos de la plupart des romantiques, qu'ils rêvent dans les églises où ils ne savent plus prier. Sir John en était venu au point d'admirer avec sa seule imagination, et en artiste, ce qu'il avait jadis vénéré comme chrétien, ce qui, s'il eût été moins avant dans l'oubli de Dieu n'aurait dû lui causer que de poignants remords. —Natalie ne savait point discerner ces nuances, et attribuait trop souvent aux sentiments de l'homme ce qui résultait seulement de la vive impressionnabilité du poète, du peintre ou de l'archéologue.

Les lectures à haute voix furent un des moyens employés avec le plus de succès par sir John pour s'avancer dans l'amitié de Natalie. —Avec un art infini,

il débuta, devant Mme de Noirval et quatre ou cinq autres personnes, par des livres dont l'inattaquable orthodoxie et la parfaite pureté ne donnaient prise à aucun soupçon : *Silvio Pellico, le Lépreux de la cité d'Aoste, l'Eloge du général Drouot*. —Sir John, qui goûtait tout cela en dilettante littéraire, quelque étranger qu'il fût personnellement au sentiment chrétien, lisait avec une vive émotion, une vérité, une éloquence, un entraînement, qui arrachaient des larmes à tous les yeux.

Et lorsqu'à la suite de ces lectures, quelque controverse s'élevait, il avait soin, tout en se montrant à Natalie comme un homme à convertir, de paraître touché de ses raisons, et rapproché de plus en plus par le cœur de cette foi dont son imagination n'avait jamais renié le côté poétique.

Le charme de ces lectures, —la douceur de trouver enfin ce dont elle était sevrée depuis dix ans, une intelligence et un cœur avec qui échanger des idées et des sentiments, —quelque bons conseils que sir John lui donnait, en passant, sur l'éducation de ses enfants, —la persuasion où elle était qu'elle lui faisait du bien et l'amènerait peu à peu à une vérité pour laquelle il avait de si heureuses dispositions, —tout cela rendit la société de sir John extrêmement agréable à Natalie.

Elle s'habitua à la voir tous les jours quelquefois seule. Car les promenades en voiture et les ascensions équestres faisaient bien souvent le vide dans l'hôtel vers le milieu du jour ; les souffrances de Mme de Noirval ne lui permet-

taient pas de prendre sa part de ces divertissements. Et c'était alors que sir John, également retenu chez lui par sa santé délicate, venait au salon faire ses lectures, et paraissait fort étonné lorsque Natalie s'y trouvait seule.

Il s'établait par suite de ces lectures et de ces causeries, entre sir John et Natalie, une intimité que celle-ci, âme naïve s'il en fut, acceptait en toute simplicité comme une consolation que le bon Dieu lui envoyait ; tandis que, pour sir John, c'était chaque jour un pas de plus vers l'attaque décisive qu'il méditait contre la pauvre femme.

Un jour, il fut malade, —ou plutôt il feignit de l'être, afin de constater les progrès qu'il avait faits dans le cœur de Natalie. Le malheureux jugeait cette vraie chrétienne d'après ce qu'il avait vu des femmes du monde. Aussi sa tactique, habile peut-être, s'il eût en affaire à celles-ci, appliquée à Natalie, fut pour sir John le point du départ de sa défaite. —Natalie ouvrit les yeux et vit l'abîme vers lequel elle avait marché jusqu'à d'un pas si confiant.

Vraie ou simulée, l'indisposition de sir John dura cinq jours. Triste et inquiète dès le premier jour, Natalie, le lendemain, sentit qu'il lui manquait ce qui, depuis un mois, était devenu le grand intérêt de sa vie. Le troisième jour, en récapitulant les sentiments qu'elle éprouvait pour sir John, et qu'elle avait crus calmes, raisonnables, presque chrétiens, puisqu'elle se berçait de l'espoir de ramener à la vérité cette âme d'élite, Natalie s'aperçut de l'illusion qu'elle s'était faite.

A l'agitation qui la travaillait, pouvait-on reconnaître la sérénité d'une affection complètement honnête ? Comment avait-elle pu s'aveugler jusque-là sur le danger qu'il y avait à recevoir si fréquemment, seule souvent, un jeune homme doué de qualités si séduisantes, de celles précisément qui manquaient à M. de Noirval ? En s'interrogeant avec bonne foi, elle reconnut qu'à cet aveu désolé des cruels défauts de son mari, à quoi elle avait su borner sa vengeance jusque-là, avaient succédé, depuis quelques semaines, un mépris profond, une aversion violente qu'elle ne s'était jamais connue, et qui, tout justifiés qu'ils pussent être au yeux du monde, étonnaient le cœur du chrétien de Natalie, et alarmaient sa conscience. Natalie sentait bien dans quelle tendre et ardent estime pour sir John ce mépris et cette aversion avaient la source principale.

Le premier sentiment de Natalie, en reconnaissant au fond de son cœur ces terribles hâtes, fut un élan de reconnaissance pour la bonté divine qui la prévenait à son temps. —Puis, dans ce coin de l'âme où les plus vertueuses conservent un reste de sympathie pour les traits du mal, elle se prit à regretter cette douce intimité, ce commerce d'un esprit distingué, ces causeries et ces lectures où les échos les plus délicats de l'âme s'éveillaient si délicieusement, toutes ces choses qui répondaient si bien à son organisation, pauvre femme ! et qui n'auraient en que des joissances permises sans le poison perfide dont elle commençait à goûter les funestes saveurs.

Mais ces regrets pour des joies qui aboutissaient au mal durèrent peu chez un cœur si complètement épris du bien ; —ou du moins, chaque fois qu'ils se montrèrent, ils furent repoussés par une volonté résolue de tout faire pour s'arracher à un péril qui devenait coupable, maintenant qu'elle en avait pleine conscience.

Avant tout elle se confessa. Les chrétiens ne connaissent point d'autre remède aux maladies de l'âme. Mais, toujours indulgente, et ne croyant au mal chez les autres qu'à la dernière extrémité, elle excusa sir John, ou plutôt n'eut pas besoin de l'excuser, pensant qu'il ignorait le poison qu'il lui avait versé. Le confesseur conseilla de rompre, mais avec prudence et progressivement de peur d'éveiller, chez le jeune égaré, par une brusque rupture, des sentiments qu'il pouvait à toute force avoir inspirés sans les éprouver lui-même.

Le soir du jour où Natalie s'était confessée, sir John fit sa rentrée dans le salon où elle se trouvait avec quelques autres personnes. Il était pâle, et les traces de la maladie ajoutaient une grâce de plus à son visage toujours si intéressant. Mme de Noirval l'accueillit avec une certaine émotion. Sir John se montra plus tendre encore que de coutume, et l'embaras visible de Natalie, comparé au calme avec lequel elle avait jusqu'à la reçu ses assiduités, fut interprété tout de travers par notre pauvre baronnet. Il crut que le temps était venu de brusquer le dénouement.

(à continuer.)

Cracovie, 12 mars.

On mande de Lithuanie : "Un rapport adressé par treize popes à l'archimandrite de Vilna, Liemiaski, dénonce les dispositions des paysans de leurs paroisses comme favorables à l'insurrection dans les palatinats de Vilna et de Grodno. Ces populations, contraintes par l'empereur Nicolas à embrasser le schisme, attendent du gouvernement national polonais la liberté de revenir au culte de leurs pères, c'est-à-dire à l'église catholique."

Des massacres ont eu lieu à Dziernowice, district de Biala. Les églises ont été profanées et pillées."

Cracovie, 13 mars.

"Un décret de Langiewicz, du quartier-général de Sosnowice, à la date du 12, institue un gouvernement civil composé de quatre directeurs, pour la guerre, l'intérieur, l'extérieur et les finances, et de deux secrétaires. Tous les autres pouvoirs occultes existants sont dissous. M. Tomozynski est nommé secrétaire particulier de Langiewicz."

Londres, 13 mars.

Le Times dit : "L'insurrection de la Pologne peut amener la chute de la puissance de la Russie. Le mouvement national polonais mérite l'attention de l'Europe. Les gouvernements examinent en ce moment s'ils doivent rappeler au tsar Alexandre les engagements que la Russie a pris vis-à-vis de la Pologne en 1815."

CANADA.

QUEBEC, 6 AVRIL 1863.

L'affaire Aylward.

(Voir les Nos. des 23 et 27 mars et du 1er avril.)

Dans nos trois articles précédents, nous nous sommes efforcés, avec les seuls documents de la cause mise devant la Chambre d'assemblée, de rétablir la vérité des faits et la véritable situation respective des parties, et nous croyons avoir amené le lecteur à partager nos propres convictions, à savoir que les Munro ont été agresseurs et que les Aylward étaient dans le cas de légitime défense.

D'une part en effet, on a vu les deux Munro, tous deux en colère, le père surtout, puisque le fils dit lui-même : "mon père était plus fâché que moi," et cela avant même d'arriver à la maison Aylward, se diriger vers cette maison où Richard Aylward se tenait tranquille avec sa femme et ses enfants, y provoquer indignement ce dernier, vraisemblablement par menaces et railleries, pour l'en faire sortir ; et d'autre part, Richard Aylward, ainsi provoqué, sortit seul avec ces deux hommes pour aller au champ de blé où devaient se trouver les poules qu'on le défiait de tuer.

Ces trois hommes sont partis ensemble, marchant côte à côte, et la femme Aylward, qu'on ne l'oublie pas, est restée à la maison.

Ils ont parcouru l'espace de deux acres dans la direction de la maison Munro, échangeant, selon toute vraisemblance, de vives paroles.

A un demi-acre de la demeure des Munro, une lutte effroyable a commencé, et ici encore, comme nous l'avons établi par la discussion, tout semble démontrer que Munro, père, dont la colère allait toujours montant, a été de nouveau l'agresseur et s'est porté le premier aux voies de fait.

Jusqu'au commencement de la lutte, Mary Aylward était restée chez elle, et ce n'est qu'en voyant son mari aux prises avec deux assaillants redoutables et croyant sa vie en danger qu'elle est accourue sur les lieux pour voler à son secours.

Je vois toujours du côté des Aylward la légitime défense ; jamais, jamais l'agression.

A quoi bon dès lors aller plus loin ? Car tant qu'on n'aura pas prouvé et très nettement prouvé le fait de l'agression de la part des Aylward, on n'aura rien fait, et il restera permis de considérer ces deux jeunes époux comme d'innocentes victimes d'erreurs et de passions à jamais déplorables.

Et cependant sur ce fait même de l'agression quel est le grand argument de l'accusation ? Que nous oppose-t-on ?

Uniquement et toujours le témoignage d'Alexander Munro, c'est-à-dire le témoignage unique du fils de l'agresseur, agresseur lui-même très vraisemblablement, car si, selon ses propres expressions, "son père était plus fâché que lui," il n'était guère lui-même de sang froid : n'est-il pas vraisemblable dès lors qu'il n'apas dû rester spectateur indifférent et impassible de ce qui s'est dit et fait soit au moment de la lutte même soit dans le parcours de deux acres depuis la maison Aylward jusqu'à l'instant où l'on en est venu aux mains ?

Ce témoignage, fût-il simple, clair, précis, concordant, ne pourrait certes inspirer une confiance absolue : que dis-je ? eu égard à son auteur qui est le fils de la victime et qui n'a pu ni du jouer un rôle simplement passif dans toute cette affaire, ne devrait-il pas, malgré sa clarté, sa précision et sa concordance, éveiller encore de légitimes soupçons ?

Que sera-ce donc si, au lieu de cette clarté, de cette précision et de cette concordance, l'on n'y rencontre qu'obscurités, qu'incohérences, qu'invasemblances, qu'impossibilités et que contradictions ?

C'est cependant ce que l'on rencontre à chaque ligne, pour ainsi dire, de cet incroyable témoignage, que l'on ose donner comme sérieux et qui forme la base de tout le procès ; c'est aussi ce que l'on rencontre dans les autres témoignages, qui n'ont d'ailleurs de valeur que par celui-ci, notamment dans celui de Mary Ann Macrae : et voilà pourquoi nous voulons poursuivre cet examen afin de montrer au lecteur que ce n'est pas sans motif mais par amour de la justice que nous voulons, dans la mesure de nos forces, essayer de réhabiliter la mémoire des infortunés époux Aylward et tendre une main secourable aux trois pauvres petits orphelins qu'ils ont laissés sur cette terre.

Nous avons déjà démontré combien le récit d'Alexander Munro présente d'incohérences, d'invasemblances et de lacunes ; nous allons voir qu'il ne présente guère moins d'impossibilités et de contradictions.

Et d'abord sur le fait même de l'agression à l'instant où Munro, père, et Richard Aylward en vinrent aux mains, que dit Alexander Munro ?—Qu'il a vu le prisonnier se retourner avec le fusil, et le défunt se saisir de ce fusil.

Il n'a rien vu autre chose quant au fait de l'agression à ce terrible moment.

Qu'est-ce à dire ? et que signifie cette assertion incohérente d'un fait que l'on détache vaguement de tous ceux qui l'ont précédé et qui en pourraient donner la raison ?

Tenez compte de ce qui s'est dit et fait entre ces trois hommes depuis le départ de la maison Aylward, toutes choses que nous ignorons, grâce aux réticences calculées du jeune Munro ; tenez compte seulement de l'aveu qu'un remords de conscience arrache à ce témoin et qui le force à reconnaître que son père a gravement insulté Richard Aylward à ce moment suprême, et tout s'explique naturellement, et l'on voit clairement, comme nous l'avons montré dans notre dernier article, pourquoi Richard Aylward s'est retourné, et l'on reconnaît que ce fait, loin de s'élever comme une charge contre Aylward, fait surgir contre l'agresseur Munro cette terrible présomption qu'à cet instant là-même, il a passé de la menace et de l'insulte aux voies de fait. Et plus on réfléchit à la déposition du jeune Munro, plus cette présomption grandit et se fortifie.

Telle est la force et la puissance de la vérité qu'on n'arrive jamais à la voiler tout entière. Une chose digne de remarque et sur laquelle nous attirons toute l'attention de nos lecteurs, c'est que le témoin Alexander Munro n'articule nettement nulle part, n'affirme nettement nulle part que son père n'a fait que se défendre et que Richard Aylward a été l'agresseur. Qu'on relise le passage le plus saillant de sa déposition, de celui qui a trait au commencement et aux principales circonstances de la lutte, et qu'on veuille bien en peser tous les termes.

Je vis, dit-il, le prisonnier se retourner avec le fusil. Je n'ai pas vu que le défunt ait d'abord essayé de s'en emparer. Le prisonnier ne portait pas le fusil à l'épaule. Je ne l'ai pas vu essayer de tirer la détente. Le défunt a saisi ensuite le fusil. Ils ont lutté (they tussled and wrestled). Le défunt était le plus âgé, et, je crois, le plus fort des deux. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre tomber. Je n'ai pas vu le défunt essayer d'empoigner le prisonnier Richard, mais essayer de lui ôter le fusil. Je ne suis pas intervenu. J'étais éloigné de 8 ou 10 pieds d'eux. J'ignore si le fusil était ou non armé. Je pensais que la vie du défunt était en danger. Le prisonnier Richard resta à la fin maître du fusil. Le prisonnier Richard tira à lui en allant à reculons et le défunt le suivait en tenant le fusil.

Eh bien ! nous le demandons : est-ce bien là le langage, est-ce bien là l'attitude d'un homme qui voit son père aux prises avec un lâche agresseur, avec un misérable assassin ?

Non, non, mille fois non.

Ah ! si votre père n'eût pas été lui-même l'agresseur, vous eussiez été autrement affirmatif, vous eussiez trouvé d'autres paroles pour confondre l'agresseur, l'assassin de celui qui vous a donné le jour ; et vous ne fussiez pas, dans la lutte même, comme vous le prétendez, resté spectateur passif et impassible alors que, selon vos propres expressions, vous croyiez la vie de votre père en danger !

Voilà un fils qui voit son père aux prises avec un lâche agresseur, un assassin ; son père est en danger de perdre la vie : et il ne fait rien pour le sauver !

Ce même fils, plus tard, se retrouve face à face avec ce même assassin ; et là, à Belleville, dans le sanctuaire de la justice, protégé par cet appareil saint et redoutable des lois, il n'a d'autres accents touchants et convaincus que ceux-ci :

"Je vis le prisonnier se retourner avec le fusil, et le défunt s'emparer de ce fusil. Je n'ai point vu ceci. . . ; j'i-

gnore cela. . . Ils ont lutté. Le défunt était le plus âgé et, je crois, le plus fort des deux."

Grand Dieu ! et c'est sur le témoignage d'un pareil homme que deux infortunés ont été condamnés à périr sur l'échafaud !

Mais ce témoignage même est-il sérieux ? Vit-on jamais entassées plus d'invasemblances, d'impossibilités et de contradictions ?

Alexander Munro a vu le prisonnier se retourner avec le fusil. "Je n'ai pas vu," ajoute-t-il immédiatement, que le défunt ait d'abord essayé de s'en emparer. Le prisonnier ne portait pas le fusil à l'épaule. Je ne l'ai pas vu essayer de tirer la détente. Le défunt a saisi ensuite le fusil."

Ainsi il n'a rien vu de ce qu'il aurait dû surtout voir et de ce qu'il aurait dû surtout faire connaître à la justice.

Il n'a pas vu que son père ait d'abord essayé de s'emparer du fusil.—Donc, pourrions-nous conclure tout de suite, il y a eu un moment où Richard Aylward aurait pu tirer, et il n'a pas tiré. Mais laissons de côté les conclusions, et continuons le raisonnement.

Si Alexander Munro n'a pas vu d'abord, il a vu ensuite son père s'emparer du fusil.

Combien s'est-il écoulé de temps entre ces deux termes d'abord et ensuite ?

Est-ce une demi-minute, vingt secondes, dix secondes, cinq secondes ?

Il importe de le préciser, car c'est un point qui peut jeter un grand jour sur toute cette affaire.

Sans doute que le jeune Munro va fournir cette lumière à la justice. Hélas ! non. Il ne précise rien, et chose incroyable, on ne cherche pas à le faire préciser. On se contente des brillantes explications que vous connaissez déjà.

Après avoir dit qu'il n'a pas vu le défunt essayer d'abord de s'emparer du fusil, il ajoute : "Le prisonnier ne portait pas le fusil à l'épaule. Je ne l'ai pas vu essayer de tirer la détente. Le défunt a saisi ensuite le fusil."

Ainsi le prisonnier n'a rien fait, le témoin n'a rien vu, et c'est justement le temps qui s'est écoulé entre le moment où le jeune Munro n'a pas vu d'abord et celui où il a vu ensuite son père s'emparer du fusil.

Mais, en vérité, je suis fou de discuter de pareilles absurdités. Il le faut bien cependant, et puisque nous l'avons entrepris, nous irons jusqu'au bout.

La peine de mort.

VII.

CONCLUSION.

Notre conclusion sur la légitimité, la nécessité et l'utilité de la peine de mort ne sera autre chose que de fortifier cette thèse de quelques autorités les plus compétentes prises dans le champ immense du catholicisme, le seul avant tout qui convienne et qui suffise entre catholiques. Nous ne citons rien de l'Ecriture Sainte, parce qu'elle est en toute main : chacun peut la consulter. Nous ne citons rien non plus de l'histoire profane et sacrée, parce que chacun encore peut y voir soi-même la tradition constante de la légitimité de la peine de mort. Nous exposerons seulement le témoignage raisonné d'un homme éminent, à la fois théologien et philosophe. Seul il peut résumer tous les théologiens et les philosophes catholiques, avec lesquels il s'accorde.

"Le droit de vie et de mort, dit le célèbre Balmès, ne peut être venu que de Dieu. L'homme ne possède point ce droit : nul pacte purement humain ne pouvait lui donner une faculté que l'homme n'a point par rapport à lui-même ni par rapport aux autres."

"En effet, si le droit de tuer n'était point émané de Dieu, mais d'un pacte, il faudrait que la chose se fût passée de la manière suivante : Chaque associé aura dit, expressément ou tacitement : "Je consens à ce qu'on établisse des lois qui décrètent la peine de mort contre certaines actions ; et si moi-même je tombe en contravention, dès ce moment et pour toujours je consens à ce qu'on m'ôte la vie." Ainsi, tous les associés auront cédé leur vie, supposé que les conditions se réalisent ; mais comme aucun d'eux n'a de droit sur sa propre vie, la cession qu'ils en font est radicalement nulle, et la somme de ces cessions est également nulle et n'engendre aucun droit. Le droit de vie et de mort ne peut, par conséquent, émaner d'un pacte."

L'auteur ajoute : "En certains cas, il est vrai, il est permis, glorieux et même obligatoire de se livrer à une mort certaine ; mais gardons-nous de confondre les idées. L'homme ne dispose pas alors de sa vie comme maître, il est une victime volontaire consacrée au salut de la patrie ou au bien de l'humanité. Ainsi le guerrier, l'homme charitable, le missionnaire, ne disposent pas de leur vie comme propriétaires, mais ils la sacrifient à un dessein grand, sublime, juste et agréable à Dieu."

Considérant la thèse sous un autre aspect, l'auteur continue : "Ce droit de vie et de mort, dont on a toujours regardé le pouvoir civil comme investi, quelques-uns peut-être voudront le fonder sur le droit naturel de défense qui appartient à la société. Tout individu, dira-t-on, peut ôter la vie à un autre

pour la défense de sa propre vie ; donc la société peut aussi le faire. C'est vrai ; le droit de défense peut engendrer dans la société le droit de donner la mort. Néanmoins lorsqu'on examine cette idée à fond, elle est loin d'être satisfaisante. On peut même dire que, selon la manière dont on l'entend aujourd'hui, elle est subversive des principes reconnus dans toute société. En effet, si l'on admet une pareille théorie, les idées de peine, de châtiment, de justice humaine disparaissent aussitôt. On a toujours cru, lorsque le criminel meurt sur le gibet, qu'il souffre une peine ; et bien qu'il soit certain que cet acte terrible est en même temps une satisfaction sociale, un moyen de conservation, toutefois l'idée principale et dominante, celle qui dépasse toutes les autres, celle qui justifie et discipline le mieux la société, celle qui donne au juge un caractère auguste et imprime une tache au criminel, c'est l'idée de châtiment, de peine, de justice."

"Sans doute, dit encore l'auteur, l'homme qui repousse un assassin et le tue, fait un acte juste, mais il n'administre pas la justice, il ne punit pas." Ces choses sont fort différentes ; on ne peut les confondre sans choquer le bon sens de l'humanité. Dans le premier cas, le juge est censé dire au criminel : "Tu es coupable, la loi décrète contre toi la peine de mort ; moi ministre de la justice, je te l'applique ; le bourreau est chargé de l'exécuter." Dans le second, le juge lui dit : "Tu as attaqué la société : celle-ci ne peut subsister si elle tolère de pareilles attaques ; elle se défend, c'est pour cela qu'elle s'empare de toi et te tue. Moi, qui suis son organe, je déclare que le cas où elle doit se défendre s'est présenté ; aussi je te livre au bourreau." Dans la première hypothèse, le juge est un prête de la justice, et le supplicie un criminel qui subit un juste châtiment. Dans la seconde, le juge est un instrument de la force, le supplicie une victime."

Et voilà comment les adversaires du jour confondent la victime avec le criminel : celui-ci seul paraît les intéresser, parce qu'il est tombé sous le coup de la force de la société, qu'il disent alors erronément s'être vengé.

Mais entendons les conclusions du grave auteur que nous citons : "Delà, il suit, dit-il avec raison, que le droit d'imposer la peine de mort ne peut émaner que de Dieu ; car c'est en lui qu'est la sanction de tous les droits et de tous les devoirs."

Maintenant, se demande-t-il : "Comment savons-nous que Dieu a donné aux hommes une semblable autorisation ? On peut répondre de trois manières : 1° pour les chrétiens, le témoignage de l'Ecriture Sainte suffit, 2° le droit de vie et de mort est une tradition universelle du genre humain ; donc il existe en réalité. Et comme nous avons démontré que son origine ne peut se trouver qu'en Dieu, nous devons admettre que Dieu l'a communiqué aux hommes. 3° ce droit est nécessaire à la conservation de la société ; donc Dieu le lui a donné. Car s'il veut la conservation d'un être, il est clair qu'il lui aura donné précisément tout ce qui est nécessaire pour assurer cette conservation."

Après des explications si simples et pourtant si lumineuses, que penser de nos savants contradicteurs qui nient le droit de la peine de mort, qui la déclarent immorale et barbare ; en même temps qu'ils tiennent ses défenseurs pour des hommes à préjugés et voués au fanatisme. Il y a dans ces jugements de quoi ouvrir les yeux à tous les esprits sérieux dans l'intérêt de la société et de la saine morale.

Au prochain paragraphe, qui sera le dernier de cette thèse, nous indiquerons quelques autres autorités non moins graves que celle du savant abbé Balmès. Nous les indiquerons comme sources dignes de tout crédit pour ceux qui ne veulent point juger à la légère ou par enthousiasme des questions fondamentales.

Concert en faveur des ouvriers français dans la détresse.

SOUS LE PATRONAGE DU CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE ET DE MADAME LA BARONNE GAULDRÉE-BOILEAU.

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que la représentation de Félix Potré, qui devait être donnée, ainsi que le public le sait, au profit des ouvriers français, a été remplacée, comme l'a suggéré le *Mercury*, par une grande soirée musicale. La date de ce concert est fixée au samedi, onze avril. M. Carter a consenti à répéter au bénéfice des ouvriers français l'admirable messe de Mozart qu'il a fait exécuter avec tant de succès pour les ouvriers du Lancashire. Il doit être assisté de madame Dessane, de MM. Larne, Blain, Gingras, Fortin, etc. etc., et les artistes, justement populaires, du Septuor exécuteront en cette occasion un de leurs plus beaux morceaux, probablement la symphonie pastorale de Beethoven. M. Carter aura également le concours de l'excellente bande du 60ème. Rien ne manquera donc à l'éclat de cette fête non seulement par la distinction et la variété des talents qui s'y trouveront réunis mais encore par l'œuvre de charité qu'elle a pour objet d'accomplir.

Le concert de M. Carter en faveur des ouvriers du Lancashire avait attiré plus d'un millier de spectateurs ; nous espérons voir ce nombre dépassé dans le concert de samedi prochain. Une réunion

préparatoire a déjà eu lieu chez M. Carter et non moins de 500 billets ont été pris sur place.

Les affiches du concert sont déjà posées et le programme sera définitivement annoncé très prochainement. On peut d'ailleurs se procurer des billets chez les principaux libraires de la ville, MM. Brousseau, Hardy, Sinclair, Coomb, etc., ainsi que chez M. Morgan, rue St-Jean, M. Larne, rue St-Jean extra muros, et chez MM. L. J. C. Fiset, Pierre Fortin, Pierre Garneau, secrétaires de la commission du concert.

Nous prions nos confrères de la presse de vouloir bien donner la publicité de leurs colonnes à cette œuvre éminemment charitable.

Comté d'Essex.

M. O'Connor a été élu, par une forte majorité, pour ce comté, en opposition à M. Rankin, ancien représentant de ce comté et ministériel.

Les anciens Canadiens.

PAR

M. P. A. DE GASPÉ.

Sous ce titre, l'auteur a eu l'excellente idée d'écrire un livre excellent que nous avons lu d'abord avec plaisir, que nous avons relu ensuite avec un plaisir nouveau, et qui bientôt, nous n'en doutons pas, sera dans toutes les mains.

Quoique à première vue, l'œuvre de M. de Gaspé ait tout l'air d'un roman, son livre n'est pas moins une fine et pénétrante étude des mœurs d'autrefois, et les personnages qu'il a mis en scène ne sont nullement des héros imaginaires. "J'ai voulu simplement, comme il le dit lui-même, consigner quelques épisodes du bon vieux temps, quelques souvenirs d'une jeunesse, hélas ! bien éloignée : voilà toute mon ambition."

Pour demeurer fidèle à ce plan qu'il s'était tracé d'avance, M. de Gaspé a déposé avec autant de patience que d'intelligence et de soin ses manuscrits de famille, il a interrogé ses propres souvenirs et ceux des vieillards que sa jeunesse a vu mourir, et il en a fait jaillir sur l'époque qu'il a traitée d'une manière si neuve et si dramatique, des remarques pleines de sagacité, des aperçus pour ainsi dire nouveaux qui—sans changer absolument l'idée que nous nous sommes formée jusqu'ici des faits, des mœurs et des coutumes de nos ancêtres,—aident cependant à les mieux apprécier et jettent sur plusieurs points de l'histoire si étonnante et si héroïque du siècle dernier une vive et éclatante lumière.

Des dix-sept chapitres dont se compose le livre de M. de Gaspé, les uns sont consacrés à des peintures de mœurs ou à des épisodes du bon vieux temps ; d'autres rappellent quelques-unes des plus belles pages de nos annales militaires ; un surtout,—le naufrage de l'*Auguste*,—nous a paru, comme il le paraîtra sans doute à beaucoup d'autres, une précieuse révélation historique.

C'est entre le lendemain de l'immortelle victoire de la Monongahela et la veille de la glorieuse journée de Carillon que l'auteur introduit les deux héros principaux de son livre : Jules d'Haberville, fils d'un seigneur capitaine d'un détachement de marine de la colonie, et Arché de Locheil jeune montagnard écossais que le champ de bataille de Culloden a rendu orphelin.

Tous deux sortent du collège des Jésuites où ils ont terminé leurs études, et tous deux unis par la plus étroite amitié depuis dix ans, (à tel point qu'on les surnommait tour à tour Nisus et Euryale, Pythias et Damon, Pylade et Oreste.) vont passer, pour la dixième fois les vacances à la campagne, chez la famille d'Haberville dont le jeune Ecossais était en quelque sorte devenu le fils adoptif.

Voici venir un troisième acteur vêtu d'un capot de couverte avec capuchon, la taille emprisonnée dans une large ceinture aux couleurs vives et ornée de rassades, c'est José, l'homme de confiance de la famille que le père de Jules a chargé de ramener les deux jeunes gens. Ce José, dont M. de Gaspé fait admirablement ressortir le caractère, est le type malheureusement perdu aujourd'hui des serviteurs d'autrefois. Du même âge que son maître le capitaine d'Haberville et son frère de lait, il a été élevé dans sa maison ; soldat pendant la guerre, il l'a suivi dans toutes ses campagnes. Au retour de la paix, José a déposé le mousquet pour les fonctions plus pacifiques du foyer, et de cette même main qui a peut-être sauvé plus d'une fois la vie de son seigneur et maître dans les combats, nous le verrons bercer, avec amour, ses enfants, en chantant, pour les endormir, les gais refrains des voyageurs. Plus tard, il prendra soin des petits-enfants, il les endormira dans ses bras en leur chantant les mêmes chansons et quand enfin, vaincu par l'âge, il se couchera pour mourir, ce seront ses maîtres,—tout ce que le fidèle et affectionné serviteur avait de plus cher au monde—qui entoureront sa couche funèbre et lui fermeront les yeux.

Suivons Jules et Arché que le bon José mène de toute la vitesse d'un vigoureux cheval canadien en racontant, pour abréger la route, une effroyable histoire de sorciers qui fait beaucoup rire les deux amis, et nous arriverons bientôt à l'un des plus beaux chapitres du livre : la débacle.

Dans ce chapitre qui, d'un bout à l'autre,

est un tableau tracé de main de maître, le jeune de Locheil sauve au péril de sa vie un père de famille nommé Dumais. Le cadre malheureusement restreint d'un article de journal ne nous permettant ni d'analyser ni de reproduire en partie ce chef-d'œuvre littéraire, nous nous contenterons de faire remarquer, une fois pour toutes, avec quel art, quelle aisance, quelle flexibilité de talent, M. de Gaspé sait plier son style à toutes les exigences des scènes si variées de son livre. Tantôt la joie y déborde à mesure que les verres se vident et se remplissent pour se vider encore, tandis que les chansons circulent à la ronde. Il faut voir alors comme la phrase se tresse gaillardement pour mieux sauter par dessus table avec une verve et une allure toute gauloise. Mais voici que la scène change, la joie n'est pas éternelle, surtout ici-bas, car la vie n'a rien de prodigieusement gai, et ce style qui riait tout à l'heure à gorge déployée va devenir tour-à-tour grave et majestueux, quitta à rire de nouveau et de plus belle s'il en trouve l'occasion.

Passons rapidement, quoique bien à regret, le *souper chez un seigneur canadien* où le lecteur fera connaissance avec le capitaine Marcheterre, vieux loup de mer dont la figure a été très habilement crayonnée, et nous voici au manoir d'Haberville que l'auteur décrit, avec un attendrissement visible. On sent, en lisant ces lignes empreintes d'une si douce mélancolie que l'écrivain retrace, avec la mémoire du cœur, le lieu de sa naissance. Chaque phrase lui rappelle les doux souvenirs de sa première jeunesse et évoque les ombres chéries d'un père, d'une mère qui dorment depuis longtemps leur dernier sommeil ! avec quelle délicatesse de touche, quelle suavité il trace les figures du seigneur d'Haberville qui possédait toutes les qualités qui distinguaient les anciens Canadiens de noble race ; de madame d'Haberville, bonne et sainte femme aux traits d'une douceur angélique, que les habitants, dans leur langage naïf, appelaient la mère achevé, et de Blanche, sœur de Jules, vrai portrait de sa mère, mais d'un caractère plutôt mélancolique que gai !

Puis vient l'oncle Raoul qui se piquait de savoir le latin et qui, à tout propos, en jetait à la tête de son curé et des bons conseillers, ce qui ne l'empêchait pas d'être le meilleur homme du monde, même en rudoyant un peu Jean Baptiste dans des scènes que Molière aurait signées.

Cependant Jules et Arché qui tous deux se destinent à la carrière des armes sont à la veille de partir pour l'Europe. Déjà même le jeune de Locheil a pris les devants, et surveille à Québec les préparatifs de l'embarquement. Encore quelques jours et le manoir d'Haberville qui retentissait de cris si joyeux à la fête de Mai et à la St. Jean Baptiste sera triste et silencieux.

Avant son départ, Jules va rendre visite au "bon gentilhomme" qui habitait une maisonnette à trois quarts de lieue environ du manoir. Ce chapitre empreint d'une haute philosophie et d'une résignation toute chrétienne, dans lequel l'auteur épanche son âme et montre les blessures qu'il a reçues au cœur nous a paru admirable d'un bout à l'autre. Nous plaignons ceux qui pourraient le lire sans pleurer.

Pendant l'absence des deux jeunes gens, de grands événements se sont accomplis. L'Angleterre, profondément humiliée de la sanglante défaite de Carillon, a résolu de soumettre, à tout prix, ce petit peuple de braves qui s'obstinent, un contre cinq, un contre dix, à battre ses meilleures troupes, et elle a envoyé, dans les eaux du St. Laurent, une flotte formidable, tandis que deux armées doivent envahir le pays du côté opposé et opérer leur jonction sous les murs mêmes de Québec.

Par une fatalité étrange, les deux amis reviennent en même temps au Canada, officiers tous deux, mais sous des drapeaux différents, et de Locheil obéissant malgré lui à des ordres formels se trouve dans l'effroyable nécessité d'incendier la côte du sud et le manoir d'Haberville. Tandis qu'il se livre à d'amères réflexions en contemplant les ruines de ce manoir où se sont écoulées ses premières années, il est brusquement enlevé par quatre sauvages et finalement délivré par Dumais.

Jules qui combat dans l'armée française et qui a appris la conduite de de Locheil fait des prodiges de valeur à la seconde bataille des plaines d'Abraham et tombe grièvement blessé. Dans cet état, il voit venir à lui Arché avec les débris de sa compagnie, et il trouve encore assez de force pour mettre l'épée à la main et crier à son ingrat ami de se mettre en garde.

Toutes ces scènes, surtout celle des remords de de Locheil sont magnifiques. Cependant c'est grâce à l'entremise de de Locheil que la famille d'Haberville n'a pas été déportée sur l'*Auguste*. Sa noble conduite et son dévouement tout filial finissent par être reconnus et, après une assez longue absence, il rentre dans les bras grâces des bienfaiteurs de son enfance.

Arché, devenu puissamment riche offre alors sa main à Blanche qui refuse parce qu'elle ne veut pas qu'on puisse croire que le fier Breton, après avoir vaincu et ruiné le père a acheté avec son or la pauvre fille canadienne, trop heureuse de se donner à ce prix.

Puis vient le mariage de Jules, puis, pour couper au plus court ce compte-rendu déjà trop long et très incomplet, viennent les renseignements de rigueur sur tous les autres personnages du livre, et enfin, comme dit le proverbe : "tout est bien qui finit bien," le livre ne saurait mieux finir.

La perfection n'étant pas de ce monde et n'existant pas plus dans la littérature qu'ailleurs, nous nous permettons de faire respectueusement observer à M. de Gaspé que nous avons rencontré, dans son œuvre, deux ou trois phrases que nous ne croyons pas strictement grammaticales et quelques mots non encore sanctionnés par l'Académie.

Ceci dit pour l'acquies de notre conscience de critique, nous nous hâtons de répéter, avec Horace, au risque de passer pour pédant comme l'oncle Raoul :

Non ego paucis offendar maculis.

Espérons, en terminant, que la jeunesse instruite suivra le sillon si vaillamment tracé par M. de Gaspé dans le champ de notre histoire et de nos légendes. C'est une mine féconde et encore presque inexploérée, comme le prouve surabondamment le livre dont nous venons de rendre compte. Cette foule d'anecdotes intéressantes et d'aperçus pour ainsi dire neufs sur notre histoire, tous ces détails pleins de charmes sur les mœurs d'autrefois, justifieraient parfaitement l'honorable auteur des *Anciens Canadiens*, s'il avait besoin de l'être, d'avoir cédé à la tentation de publier son livre.

M. de Gaspé, suivant nous, n'a pas seulement écrit un beau livre, il a fait une bonne action, et une bonne action porte tôt ou tard de bons fruits.

Bibliographie.

MES LOISIRS

Poésies par L. H. FRÉCHETTE.

Le Bon Dieu m'a dit, chante
Chante, pauvre petit.
BÉLANGER.

Sous ce titre M. Fréchette, notre jeune poète, vient de réunir dans un joli volume broché un choix de ses poésies, dont la plupart se trouvaient éparpillées dans les journaux et dont les autres étaient encore inédites.

Le talent de M. Fréchette qui s'est manifesté si jeune, n'a fait que se fortifier et s'embellir depuis par la réflexion, la maturité des idées, et surtout par l'étude des meilleurs poètes contemporains.

Qu'on parcourait avec attention ses dernières poésies, le *Prologue* de son recueil, la *Charité*, la *Foi*, l'*Esperance* et la *Charité*, et l'on s'apercevra facilement de ses progrès rapides qui le placent déjà au premier rang parmi nos poètes canadiens, et qui même en France où les jeunes talents percent si difficilement l'auraient fait distinguer du public.

Ses expressions sont recherchées et poétiques, et son vers toujours harmonieux et cadencé. Son imagination brillante et vive le sert également bien, soit qu'il chante l'*Épique* du *luc St. Pierre*, ou bien ses *Réveries*, c'est-à-dire que son talent flexible et souple passe facilement du genre sombre et terrible aux peintures tendres et douces des sentiments.

Maintenant quelques conseils à notre jeune poète, conseils uniquement dictés par la bienveillance. Ne pas trop se fier à son heureuse facilité qui fait qu'il écrit en vers presque aussi rapidement qu'en prose (c'est une similitude avec Lamartine), mais élaborer consciencieusement ses poésies et avoir souvent à la mémoire ces vers, que Boileau dans son *Art Poétique*, adresse aux auteurs au sujet de leurs œuvres ;

« Polissez sans cesse et les repolissez,
« Ajoutez quelquefois, quelquefois effacez. »

Fénelon copia, dit-on, onze fois son *Télémaque* avant de le mettre entre les mains du Dauphin.

Étudier sérieusement et avec impartialité les bons auteurs tant romantiques que classiques ; nous croyons ces derniers un peu trop négligés par l'auteur de *Mes Loisirs*.

Sans doute l'école romantique sur laquelle plane le génie puissant et rude de Victor Hugo, et le génie sublime et doux de Lamartine, a contribué pour beaucoup à fortifier, à embellir, à enrichir le monument impérissable de la langue française, mais aux classiques seuls la gloire de pouvoir dire avec orgueil comme Horace : *Erepi monumentum*.

Nous espérons que ces conseils seront accueillis comme ils sont donnés, c'est-à-dire avec bienveillance ; dans tous les cas nous n'hésitons pas à prédire à M. Fréchette que ses œuvres passeront à la postérité, et pour sa propre gloire et pour celle de la nationalité canadienne française. Celle-ci suit avec complaisance et attention ses progrès et ses œuvres, car il est du trop petit nombre de ceux qui essayent de marcher dans la voie ingrate de la carrière littéraire.

Puisse l'encouragement que le public lui donnera engager quelques autres jeunes talents à suivre son exemple, et cet heureux résultat servirait et les intérêts des auteurs et ceux de notre littérature nationale.

— (Communiqué.)

Les journaux d'Angleterre, regus par l'Asie, nous apportent la correspondance diplomatique relative à la guerre américaine, que le ministère anglais a communiquée au parlement.

Cette correspondance se divise en trois séries. La première comprend les dépêches régulièrement échangées entre lord Lyons et lord Russell sur les développements de la situation. Les appréciations que l'on y trouve concourent en général à montrer ces deux hommes d'État comme ayant une foi très-mutuelle dans la possibilité, pour le Nord, d'obtenir une solution par la force des armes. Le 13 janvier, notamment, lord Lyons écrit qu'il n'a pas de grands succès militaires, la difficulté de recruter l'armée fédérale devra amener la fin de la guerre. Nous remarquons aussi une note dans laquelle lord Russell, formulant ses

vues sur la proclamation d'émancipation, « déclare que ce document lui paraît être d'une étrange nature. Je n'y vois, dit-il, aucune déclaration de principe contre l'esclavage. C'est une mesure de guerre d'une espèce très-contestable. »

La seconde série de la correspondance se compose de lettres échangées entre lord Russell et M. Mason, comme envoyé des États-Confédérés. Ce dernier insiste pour obtenir tantôt la reconnaissance du Sud, tantôt la déclaration de l'illégalité du blocus. Sur l'un et l'autre point, le ministre anglais lui répond par des écus de non recevoir, coqués d'ailleurs en termes parfaitement courtois.

Vient en fin les réclamations de M. Adams à propos des armements qui se font dans les ports britanniques pour le compte du Sud. Les réponses du chef Foreign Office se bornent à constater l'impuissance qu'il est d'empêcher les entreprises particulières de l'industrie et du commerce. Quelques vives allusions sur la manière dont les États-Unis ont eux-mêmes entendu la neutralité en d'autres temps, se mêlent à cette partie de la correspondance.

En reproduisant ces documents, le *Times* de Londres y trouve la preuve que l'Angleterre a scrupuleusement observé une étroite neutralité.

États-Unis.

Nous lisons dans le *Courrier des États-Unis* :

SITUATION GÉNÉRALE.

Au moment où est ouverte ou près de s'ouvrir sur tous les points du théâtre de la guerre la campagne de printemps, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil en arrière, et de voir où en étaient les deux partis, il y a un an, à pareille époque. Les péripéties de la campagne de cette année sont peut-être bien différentes de celles de l'année de 1862, les deux partis ayant par devers eux une expérience plus longue de revers et de succès, mais il y aura cependant bien des analogies, causées par la force même des choses, par le caractère inamovible des régions où l'on se bat, par la nature des ressources dont disposent les belligérants.

Il y a un an, les confédérés semblaient serrés d'encore plus près qu'ils ne sont aujourd'hui. Ils avaient évacué successivement Manassas et Hampton, et ils étaient bien près d'abandonner Yorktown et Williamsburg pour se retirer entre Richmond et la Chickahominy. Dans la Caroline du Nord, Newbern et Pile Ronoke étaient déjà la conquête de Burnside, tandis que le général Sherman possédait sur les côtes de la Caroline du Sud et de la Georgie plus de terrain que n'en occupe M. Hunter aujourd'hui. Presque toutes les villes de la côte floridienne, où les fédéraux ne tiennent aujourd'hui que Key West, Pensacola et Jacksonville, avaient reçu des garnisons unionistes. Sur le littoral du Golfe, la Nouvelle-Orléans allait succomber et la chute de cette ville devait entraîner celle de Bâton-Rouge, de Natchez et de Grand Gulf. Sur le cours moyen du Mississippi, Columbus, New-Madrid, Pile n. 10, Memphis tombaient au pouvoir des fédéraux ; il ne restait plus aux confédérés sur le grand fleuve que la place presque ignorée de Vicksburg. Ils n'avaient plus un pouce de terrain dans le Kentucky, et la retraite d'Albert Johnston à Corinth avait amené l'évacuation de Nashville et de tout le Tennessee occidental et central. Price avait déjà quitté le Missouri, Ben McCulloch avait péri dans l'Arkansas, et cet État semblait devoir être la proie facile du général Curtis ou de ses successeurs. En un mot l'insurrection embrassait un terrain moins vaste que cette année.

En ce moment, les confédérés occupent plus des deux tiers de la Virginie ; ils ont reconquis plusieurs petites places dans les Carolines et la Floride ; ils tiennent sur le Mississippi deux forteresses au lieu d'une, et leurs armées se refont dans l'Arkansas. Leur bannière flotte dans le Kentucky ; ils occupent dans le Tennessee des places qu'ils avaient abandonnées l'an dernier. L'État seul du Mississippi, vierge il y a un an, est entamé par la rivière Hazzou et ses affluents, sans que l'on puisse dire qu'elle sera l'issue de la lutte engagée dans ses parages.

Au surplus, l'étendue du terrain à défendre est moins une cause de force qu'une cause d'affaiblissement pour les confédérés, surtout lorsqu'ils ont à lutter sur un sol ravagé, qui ne saurait fournir aux besoins de leurs armées. Aussi leur retraite sur plusieurs points ne pourrait être complètement inattendue, et il serait téméraire de l'interpréter comme un indice de découragement et de renoncement à la lutte. Qu'ont produit jusqu'ici des retraites toujours suivies de retours offensifs ? Combien de fois les sécessionnistes ont-ils été chassés du Kentucky, et combien de fois y sont-ils revenus ?

On ne saurait nier que la confédération du Sud ne touche à une grande crise à ce moment, crise qui provient surtout de l'insuffisance de ses ressources matérielles et du peu de consistance des résultats obtenus relativement à ce que le cabinet de Richmond avait pu un moment espérer. Il est clair aussi que l'indifférence déclarée de l'Europe, impossible devant une lutte inégale, a dû déconcerter beaucoup de sécessionnistes. Devant ces dispositions de l'ancien monde, il n'y aurait rien de trop étonnant à ce que le gouvernement confédéré désertât Richmond, cette capitale qu'il n'a gardée dans le temps que pour prévenir l'effet moral qui aurait été le résultat de sa chute en Europe. Aujourd'hui que cette considération n'existe plus, il se peut que M. Jefferson Davis renonce à défendre Richmond et les bords du James, où non-seulement les soldats mais encore les habitants ont toutes les peines du monde à trouver les subsistances nécessaires à la vie. Cependant il est prudent de douter jusqu'au dernier moment et de ne pas escompter à l'avance comme un succès une démarche qui ne sera peut-être pas effectuée.

Il est également sage de ne pas faire trop de fond sur le passage de Port Hudson par l'amiral Farragut. Cet événement, suivant le *Times*, sépare en deux la confédération du Sud et coupe les communications entre le département cis-mississippien et le trans-mississippien. Sans doute ces communications seront considérablement gênées, sans doute l'approvisionnement de Vicksburg et de Port Hudson va devenir extrêmement difficile, sinon impossible : nous avons fait cette remarque des premiers. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a un an le Mississippi était ouvert de sa source à son embouchure, et que toutes les places riveraines, sauf Vicksburg, s'inclinaient devant le pavillon fédéral ; l'Arkansas et le Texas en ont-ils moins communiqué avec Richmond ? Price en a-t-il moins été rejoindre Beauregard de Pea-Ridge à Corinth ? Les Sébastopols du

Mississippi peuvent tomber sans que la navigation puisse être rendue sûre sur un aussi long parcours, sans que tous les points des rives puissent être assez étroitement gardés pour empêcher le passage, sinon de corps d'armée, au moins de détachements plus ou moins considérables.

C'est dans le Tennessee central qu'une grande bataille semble être la plus imminente. Joseph Johnston n'a pas rapproché sans raison ses avant-postes de Murfreesboro ; il n'a pas envoyé sans motif un petit corps d'armée dans le Kentucky, car il ne s'agit sans doute pas d'une invasion sérieuse mais d'une simple diversion. Si Van Dorn Forest et Wheeler ont couru jusqu'au près de Nashville, c'est qu'ils avaient l'ordre de pousser d'importantes reconnaissances. La bataille qui va se livrer dans les champs déjà célèbres de Murfreesboro aura une immense importance, parce que son résultat matériel et moral pèsera sur tout le reste de la campagne : les confédérés vont jouer là un de leurs atouts, dans l'espérance que la victoire ne sera pas toujours du côté des gros bataillons. S'ils réussissent ils pourront s'ouvrir des campagnes où leurs armées trouveront à vivre, et ils prendront patience, en dépit de leur abstention momentanée jusqu'à jour où les prochaines récoltes feront renaitre l'abondance parmi eux. S'ils échouent, il leur restera la ressource suprême que leurs journaux ont tant de fois indiquée, celle de se réfugier dans l'intérieur des États cotonniers, loin des cours d'eau qui donnent accès aux communications, loin du littoral dont les baies et les anses abritent des *Monitors*.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On se rappelle que, tandis que le *Monitor* bombardait le *Nashville* dans la rivière Ogechee (Georgie), une machine infernale éclata sous ce *Monitor*. Le *Monitor* a été soulevé à six pieds hors de l'eau, et la cuisinière qui protégeait sa chaudière a été à moitié fracassée. Les réparations qu'exige le *Monitor* sont fort difficiles à exécuter à Port-Royal.

Ne sachant que dire des lenteurs de M. Hunter, les journaux assurent maintenant que ce n'est pas Charleston mais bien Savannah qu'il attaquera d'abord. La ville géorgienne n'est guère moins bien fortifiée que la cité carolinienne.

Un steamer anglais, le *Ni holas I*, a été capturé le 11, tandis qu'il s'efforçait de violer le blocus de Wilmington. Le *Nicholas I* est un vieux navire russe pris par les Anglais pendant la guerre de Crimée ; il était chargé de 16 tonnes de poudre à canon et de 170 caisses de carabines.

L'arrivée de Price à Little Rock a causé un grand enthousiasme dans l'Arkansas. Les sécessionnistes espèrent qu'il entrera en campagne dans cet État et dans le Missouri vers la mi-avril.

L'amiral Wilkes était à la date du 17 à St. Thomas, revenant des Barbades : il a transféré son pavillon à bord du *Vanderbilt*. L'amiral n'a pas perdu ses habitudes de menaces inutiles. Deux steamers anglais, soupçonnés d'avoir l'intention de violer le blocus, étant à Saint Thomas, il a juré qu'il les saisirait à leur sortie du port. Les steamers ont demandé à un navire de guerre britannique, le *Phaeton*, une protection qui leur a été accordée, et ont pris la mer sous son escorte. L'amiral Wilkes n'a rien fait et est tout simplement parti pour la Havane.

Voici des chiffres qui peuvent donner une idée des prix qu'atteignent certaines denrées dans la confédération du Sud. A Atlanta (Georgie), le wiskey vaut \$22 le gallon, la farine \$75 le baril, le tabac \$2 le livre. Des couteaux de poche ne se vendent pas moins de \$15 la pièce. Les noirs s'achètent de \$1,600 à \$2,000.

Aux Correspondants.

« L'amour du prochain » est forcément remis à mercredi.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer *Hansa*, parti de Southampton le 18 mars, est entré le soir du 31 mars, dans le port de New-York, apportant quatre jours de nouvelles européennes.

Les télégrammes relatifs à l'insurrection polonaise, sans mentionner aucun fait militaire spécial, semblent indiquer un progrès général favorable aux insurgés. Langiewicz continue à s'avancer dans le pays avec une armée dont l'organisation régulière n'est plus désormais douteuse. Les derniers avis placent son quartier-général à Dzialeszyce. Le gouvernement national a été proclamé dans différentes villes. Enfin—symbole significatif—l'administration des postes de Varsovie a annoncé que les trains express entre cette ville et Vienne cessaient de circuler.

Le journal la *France* garantit l'exactitude des renseignements suivants qui lui parviennent sur la situation diplomatique prise par l'Angleterre dans les affaires de la Pologne :

« Lord John Russell a adressé, il y a quelques jours, aux puissances signataires du traité de Vienne, une dépêche dans laquelle le secrétaire d'État de la reine, considérant l'état actuel des choses en Pologne, provoque de la part de ces puissances une intervention diplomatique pour obtenir de la Russie l'exécution pleine et entière de l'article 1er de l'acte final du 9 juin 1815.

« Cette dépêche a été adressée à la France, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à la Suède, au Portugal, puissances qui étaient toutes représentées au congrès de Vienne.

« La France ne peut voir dans cette initiative du cabinet anglais qu'un écho de ses propres vues.

« La Suède et le Portugal ont déjà répondu par une acceptation aux communications de lord John Russell.

« L'Autriche s'est montrée disposée à l'accueillir. La Prusse et l'Espagne n'ont pas encore répondu. »

La *Gazette de Cologne* donne des renseignements semblables à ceux de la *France*, et la *Patrie*, de Paris, dit qu'elle a des raisons de croire ces renseignements parfaitement exacts.

En France, la commission du sénat a fait son rapport sur les pétitions adressées à ce corps en faveur de la Pologne. Le rapport conclut en ces termes :

« Considérant l'état actuel des choses et des négociations entamées, et convaincu par les communications qui lui ont été faites que le gouvernement de l'empereur a fait et continuera à faire tout ce qui est juste, possible et politique en faveur de la Pologne la commission est d'avis qu'il ne serait ni

nécessaire ni justifiable de recommander la prise en considération des pétitions ; par ces motifs, elle propose au sénat de laisser la question à la décision et à la sagesse de l'empereur et de passer à l'ordre du jour. »

Ces conclusions ont été adoptées par le Sénat.

D'Italie, on annonce que des symptômes d'un caractère fâcheux se manifestent dans la blessure de Garibaldi.

Le comte Sacken, envoyé extraordinaire de l'empereur de Russie, est arrivé à Rome pour demander au pape, au nom du czar, de condamner l'insurrection polonaise. Le saint-père refuse.

De son côté, le gouvernement provisoire de la Pologne va envoyer, lui aussi, un représentant à Rome, chargé de faire savoir à Sa Sainteté que la nation polonaise se lève en masse pour repousser l'invasion moscovite et pour la prière de bénir ses armées, comme jadis Sobieski le demandait à Clément V et à Innocent XI.

(Par le Washington.)

New-York, 1er avril 1863.

Le steamer *City of Washington*, parti de Liverpool le 18 et de Queenstown le 19 mars, est entré dans ce port hier au soir.

L'emprunt des Confédérés a été formellement introduit sur le marché et a très bien réussi. Il est à raison de 5 pour cent de prime.

Le steamer *Jura*, de Portland était de retour à Liverpool.

LIVERPOOL. 19.—marché des céréales est lourd, mais ferme. Provisions en baisse.

LONDRES. 19.—Consolidés fermés de 92 1/2 à 92 3/4. Sucre ferme. Thé variant de prix.

Un important engagement a eu lieu le 16 à Londek en Pologne. Les Russes ont été contraints à la retraite, et la ville a été incendiée. Les insurgés étaient au nombre de 300. Les Russes ont reçu des renforts plus tard.

Le Sultan est sur le point de visiter l'Égypte.

Le prince Constantin Czartorski, en route pour Stockholm, a reçu la plus brillante réception dans toutes les villes suédoises qu'il a traversées.

Les malles de la Chine et des Indes sont arrivées à Suez le 17.

SHANGAI. 8 février.—Les affaires sont peu actives. Les nouvelles de l'intérieur sont satisfaisantes. La ville rebelle de Changhoo s'est rendue aux troupes impériales.

Les nouvelles du Japon annoncent la dégradation des nobles qui ont eu des relations avec les étrangers. On suppose que cette mesure sera suivie de la réputation des traités avec les puissances étrangères.

CANTON, 14 février.—Des avis de Manille annoncent que la ville a été incendiée.

Dernières nouvelles d'Europe.

Le steamer *Canada*, qui a touché Halifax le 3 avril, apporte des nouvelles d'Europe jusqu'au 22 mars. La plus importante de toutes est le résumé du discours de M. Billault au sénat français lors de la discussion des affaires de Pologne.

M. Billault dit qu'une nouvelle insurrection ne pouvait qu'amener de nouvelles calamités, et qu'il n'est ni bon, ni utile, ni humain de lui donner encouragement. Le gouvernement français persiste dans ce langage, et M. Billault demande que le sénat passe à l'ordre du jour ; ce qui fut fait.

Des démonstrations ont eu lieu à Paris en faveur de la Pologne, et quelques arrestations ont été faites.

Les nouvelles de Cochinchine ne sont pas satisfaisantes. On demande des renforts. L'approche des élections inspire des inquiétudes au gouvernement français.

Des dépêches reçues à l'ambassade russe, à Paris, confirment la défaite de Langiewicz. Les insurgés auraient perdu 300 tués et 54 prisonniers.

Un télégramme de Lemberg donne le même renseignement.

FAITS DIVERS.

—Vendredi, vers midi, un incendie a éclaté dans la boutique de M. Roulier, boulanger, à l'encoignure des rues Arrière et Lachetrière, dans le faubourg Saint-Louis. La boutique étant en bois, a été en peu d'instants réduite en cendres, mais les voligeurs et les hommes du corps de police ont réussi à empêcher le feu de se propager aux maisons voisines.

—Vendredi soir un autre incendie s'est déclaré dans la maison occupée par M. Dérocher, rue St. George, près de l'Université Laval. Les pompiers arrivés promptement sur les lieux parvinrent à la maîtriser, après deux heures d'efforts énergiques. Les dégâts sont assez considérables, et sont en partie couverts par l'assurance.

NECROLOGIE.—Nous avons appris avec peine la mort de l'honorable Hollis Smith, Conseiller Législatif pour notre Division Electorale de Wellington. M. Smith est mort à sa résidence, à Sherbrooke, dimanche, le 29 mars des suites d'une attaque d'apoplexie.

M. Smith était américain de naissance mais habitait le Bas-Canada depuis son bas âge. Il était estimé de tous ceux qui le connaissaient par ses manières affables dans la vie privée comme dans ses nombreuses relations publiques. Il avait assisté à la présente session du parlement et n'était de retour de Québec que depuis quelques jours lorsqu'il tomba malade.

M. Smith fut élu Conseiller Législatif lors des premières élections pour le Conseil, en 1856, pour la division Wellington qui comprend les comtés Stanstead, Compton, Richmond, Wolfe et partie de Drummond ainsi que la ville de Sherbrooke.

La mort de M. Smith va nécessiter une élection pour le remplacer au Conseil.

—(Déficheur.)

—Dimanche de la semaine dernière, l'église Episcopale de Sherford Ouest a été considérablement endommagée par le feu. Le Révérend Messire Boucher, curé catholique du lieu, informé de ce fait, renvoya sa congrégation en disant à ses paroissiens de prêter leurs efforts pour éteindre les flammes ; et c'est à eux en partie, de concert avec leurs frères dissidents, que l'on doit la conservation de l'église. —(Minerve.)

CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ARMÉE DES E.-U.—On nous écrit de Woonsocket N. J. : « J'ai à vous apprendre que Albert Paulet

autrefois de Sorel qui s'était enrôlé dans le 20e régiment du Massachusetts a été tué à la bataille de Fredericksbourg. Olivier Leclaire aussi autrefois de Sorel a eu, à la même bataille, la jambe emportée par un obus (*bomb shell*), mais il est assez bien portant maintenant. Plusieurs autres canadiens dont je ne me rappelle pas les noms ont aussi perdu la vie à la même bataille et un grand nombre d'autres ont été blessés. » —(Gazette de Sorel.)

—Le *Globe* du 27 mars dit que la navigation sur le lac Ontario a été ouverte de bonne heure cette année. Le 26 il y a eu deux arrivages dans le port de Toronto.

LEGISLATEURS EN GÂTE.—Les législateurs du Wisconsin ont l'esprit bien fait, et pratiquement la morale du catholicisme poissard, ou la manière de s'annuser en société sans se fâcher. Il y a quelques jours, un des honorables membres de cette assemblée, M. Hildebrand, proposa de donner ordre au *sergent d'armes* de « faire sortir tous les voleurs qui pouvaient se trouver dans la salle. » M. Lapham se leva et dit : « M. le speaker, je désirerais savoir si, dans ce cas, nous resterions assez pour former un quorum. »

L'assemblée rit à gorge déployée, et le speaker s'empessa de répliquer : « Monsieur, il m'est impossible de vous le dire. »

—Un grand incendie a dévoré pour un million de propriétés du Sud à Richmond.

On lit dans le *Daily Telegraph* du 10 mars :

« Parmi les nobles et distingués personnages qui ont assisté au dernier lever, on parle d'un individu, présenté par un noble duc, qui, en juillet 1853, a été jugé comme parjure à Chelmsford, reconnu coupable et condamné à sept ans de transportation, et qui ultérieurement fut autorisé à être rendu à la liberté avec un *ticket of leave*. Il n'y a pas d'exemple plus frappant à donner de la nécessité d'employer de plus grandes précautions dans le choix des personnes admises à être présentées à la cour de Saint James. »

—Une dépêche télégraphique de Reuter, publiée aujourd'hui mardi dans les journaux anglais, annonce que « Son Altesse Royale le Prince Alfred est maintenant en pleine convalescence. On lui a permis de sortir librement en voiture et de prendre ses repas comme autrefois. La maladie a complètement disparu. »

ANNONCES NOUVELLES.

Bureau des Travaux Publics.—T. Trudeau.

Grand Concert au profit des Ouvriers Français.—Célestin Lavigne.

Pouvoir d'eau à louer sur le Canal Rideau.—T. Trudeau.

COMMERCE.

LISTE DE FONDS ET D' ACTIONS.

RANGS.	Montant des actions.	Payé.	Divid. des derniers six mois.	Prix de clôture.
Québec.....	\$100 ..	Tout.	4 par cent.	107 1/2
Banque Nationale.....	50 ..	4	4	108 1/2
Montréal.....	200 ..	4	4	115 1/2
B. B. N. Américaine.....	\$250 sg	3	3	104 1/2
Commercial.....	\$100 ..	4	4	91
City.....	80 ..	3 1/2	3 1/2	99
Upper Canada.....	30 ..	3	3	88 1/2
Banque du Peuple.....	50 ..	4	4	107 1/2
Molson.....	50 ..	4	4	112 1/2 D.
Ontario (ancien fonds capt.)	40 ..	4	4	102 1/2
Ontario (nouveau, do.)	40 ..	10 pr. ct.	4	101 1/2
Toronto.....	100 ..	Tout.	4	105 à 105 1/2
Gore.....	50 ..	3 1/2	3 1/2	100 1/2
Jacques & Guertier.....	50 ..	20 pr. ct.	4	105

COMPAGNIES DE GAZ.				
Québec.....	200 ..	Tout.	4 par cent.	114
Trois-Rivières.....	20 ..	0 p.c.p.	un 98	
Montréal.....	40 ..	4	4 par cent.	114
Toronto.....	50 ..	2 p.c.p.3 m.	92	

COMPAGNIES D'ASSURANCE.				
Québec contre le Feu.....	400 ..	\$130 ..	\$9 action	\$34
Maritime de Québec.....	100 ..	30 ..		au pair.
Canada sur la Vie.....	\$50.	\$2.75..	5 p. ct.	au pair.

Gouvernement, 5 p. c.	1885	Jan, Jlli	G. M. & Cie.	97
" 6 "	1872	" "	C. "	106½
Acqd. Mont. 6 p. c.	1875	Mai, Mrs	C. H. M'tl	96 a 96½
Bonds de la cité de Mont-				

LES ANCIENS CANADIENS

PHILIPPE AUBERT DE GASPE.

(Publié par la direction du "Foyer Canadien.")

CET ouvrage est maintenant en vente chez les éditeurs, MM. DESBARATS, et chez les Libraires. Prix : — UNE piastre.
Aux abonnés du Foyer Canadien, 75 cents.
Québec, 1er avril 1863. 602-3f

Onguent Ophthalmique DE CHAMBERLAIN.

CURE CERTAINE POUR

Inflammations, Taies, Cataractes et autres

DÉSORDRES EXTERNES

DES YEUX ET DES PAUPIÈRES.

Cet onguent anglais a subi une expérience de plus de cinquante ans.

DES Certificats des cures qu'il a faites sont imprimés sur les enveloppes de chaque pot. Parmi ceux-ci sont les plus forts certificats de sa remarquable efficacité des personnes suivantes résidant à Québec, savoir : G. Wakeham, écriv. préfet de l'Asile des Aliénés, M. Wm. Conroy et M. M. H. MARSH, J. W. McLEOD, W. E. BRUNET et A. STURTON.
30 mars 1863. 600-1m

A vendre à Québec, par abonnement, en gros et en détail, par JOHN MUSSON et Cie, J. S. BOWEN, J. E. BURKE, BOWLES et McLEOD, J. H. MARSH, J. W. McLEOD, W. E. BRUNET et A. STURTON.
30 mars 1863. 600-1m

Société de Bâtisse de Stadacona.

LA TRENTIÈME vente mensuelle d'Actions aura lieu LUNDI prochain, le 6 AVRIL, à HUIT heures P. M.

Par ordre, W. MILLER, Secrétaire.

1er Avril 1863. 216



Avis aux Contracteurs.

DES Soumissions cachetées adressées au sousigné seront reçues à QUÉBEC jusqu'à MIDI, MERCREDI, 15 Avril prochain, pour la construction et la livraison de QUATRE PAIRES d'Écluses pour les canaux de Carillon et de Grenville.

Des plans et spécification peuvent être vus à ce bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, et y être le 27 courant, VENDREDI, et des blancs de soumission obtenus. A chaque soumission devra être attaché la signature de deux personnes solvables, résidant dans les limites de la Province, qui voudront bien se porter garantes, pour la due exécution de l'ouvrage.
Par ordre, T. TRUDEAU, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Québec, 27 mars 1863. 597-2s

BAZAR

DE LA

Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé que le Bazar de cette Société déjà annoncé s'ouvrira MARDI le 14ème jour d'AVRIL prochain dans la MAISON ROSS, rue ST. JEAN, et se continuera les jours suivants.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames ci-dessous mentionnées.

Mmes BAILLARGEON, R. S. M. BOCHETTE, G. BELLEAU, DESBARATS, P. DEBLOIS, Mmes MASSE, J. P. ASSET, J. PARKY, SMOIS et TESSIER.

Mesdames BAILLARGEON, J. P. ASSET et TESSIER tiendront la table de rafraîchissement.

Par ordre, E. M. MASSE, Québec, 23 mars 1863.

AVIS.

LES personnes endettées envers l'ancien propriétaire du Canada, E. K. FRANKLIN, écr., pour abonnements, annonces, etc., etc., jusqu'au 1er avril 1863, sont priées de payer d'ici au 1er avril prochain. Tout compte qui ne sera pas réglé après cette date sera poursuivi sans délai.

C. A. P. PELLETIER, Avocat, No. 22, rue St. Louis.

Québec, 16 mars 1863. 569-1m

A Louer.

UN CHANTIER pour la Construction des vaisseaux, avec bûches nécessaires, situé à la Pointe-aux-Trembles, près de 16-glie.

S'adresser à EUG. LARUE, ECR., Sur les lieux.

19 janvier 1863. 540-6m-p

HUITRES ! HUITRES ! HUITRES !

Venant d'être reçu par l'Express

30 DOZAINES d'HUITRES en canistres et en barillets.

A vendre par JOHN TEAFFE, 20, rue St. Jean.

Québec, 9 mars 1863.

NOIX-COCO.

RECU, un lot choisi de noix-coco fraîches.

A vendre par JOHN TEAFFE, 20, rue St. Jean.

Québec, 20 fév. 1863.

DATES FRAICHES D'ARABIE.

VENANT d'être reçues et à vendre par

JOHN TEAFFE, 20, rue St. Jean.

Québec, 20 février 1863.

A LOUER.

UN MAI prochain, la MAISON à DEUX étages, située au coin des rues LA VÉROULIERE et ST. AMABLE.

S'adresser à l'Asile du Bon Pasteur.

13 fév. 1863. 567

EMPRUNT DEMANDÉ.

UNE FAIRRIQUE à besoin de plusieurs CENT LOUIS. Pour plus amples informations sur les conditions de l'emprunt, s'adresser à ce Bureau.

30 janvier 1863. 555-3m

PIANO A VENDRE

UN PIANO-FORTÉ en bon ordre.

S'adresser à R. OWEN, Pianiste, Rue St. Jean, No. 28, (En dehors)

Québec, 24 nov. 1862. 464



COMPAGNIE DES

Vapeurs Océaniques de Montréal.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

Passagers inscrits pour Londonderry, Glasgow ou Liverpool.

Cartes de retour accordées à des taux réduits.

Une ligne de cette Compagnie est composée des vapeurs suivants de première classe.

NORWEGIAN, 2500 ton., Capt. McMaster.	HIBERNIAN, 2500 ton., " Ballantine.
BOHEMIAN, 2200 ton., " Borland.	NOVA SCOTIAN, 2200 ton., " Graham.
ANGLO SAXON, 1800 ton., " Burgess.	NORTH AMERICAN, 1800 ton., " Dutton.
JURA, 2300 ton., " Aiton.	PERUVIAN, 2300 ton., " En construction.

Portant les Mails du Canada et des Etats-Unis.

Un des vapeurs ci-dessus nommés on d'autres vapeurs partira de Liverpool tous les JEUDI, pour le Port de Portland, tous les SAMEDI, touchant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les passagers à Londonderry et pour Londonderry.

Voici les dates de départ :—

	De Liverpool.	De Portland.
NORWEGIAN, 2500 ton., 5 mars.	28 mars.	
HIBERNIAN, 2500 ton., 12 "	4 avril.	
BOHEMIAN, 2200 ton., 19 "	11 "	
NOVA SCOTIAN, 2200 ton., 26 "	18 "	
JURA, 2300 ton., 2 avril.	25 "	
HIBERNIAN, 2500 ton., 9 avril.	2 mai.	

Et tous les Samedis suivants.

TAUX DE PASSAGE DE PORTLAND.

CHAMBRES. ENTRÉES.

(Selon les commodités)	
A Glasgow, \$68 à \$80	A Glasgow, \$30 00
A Londonderry, \$68 à \$80	A Londonderry, \$30 00
A Liverpool, \$68 à \$80	A Liverpool, \$30 00

Chambres non assurées à moins qu'elles ne soient payées.

Un chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.

Pour plus amples particularités s'adresser à ALLANS, RAE et CIE, Agents.

Québec, 23 mars 1862. 277

Avis au Clerge'.

VINS DE MESSE.

LES sousignés ont actuellement en mains un assortiment considérable de VINS DE MESSE, qu'ils recommandent respectueusement à l'attention des Fabriques. Ces vins ont été analysés par le Dr Laro, qui a donné aux sousignés un certificat qui a été montré à Mgr l'Administrateur.

L. E. BLAIS & FILS, 13, Rue la Couronne, Faubourg St. Roch.

29 sept. 1862. 394-6m-1fs

Adresses d'Affaires.

Avocats.

G. BERTRAND, No. 15, Rue du Pont, St. Roch.

D. LEBOUTILLIER, No. 8, Rue St. Louis, Haute-Ville.

Volontaires.

A. DOLPHE TOURANGEAU, No. 42, Rue St. Joseph, St. Roch.

B. C. HEBERT, No. 18, Rue Ste. Famille, Haute-Ville.

B. DELAGE, No. 15, Rue du Pont, St. Roch.

Docteurs.

ALFRED G. BELLEAU, No. 124, Rue et Bourg St. Jean.

TASCHEREAU, No. 16, Rue Ste. Famille, Haute-Ville.

A. H. LARUE, No. 5, Rue St. François, Haute-Ville.

F. DEDERKY, No. 12, Rue St. Louis.

Dentiste.

M. POURTIER, No. 15, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Pharmaciens.

J. H. MARSH. Graines en gros et en détail. Coin des rues St. Jean et du Palais.

J. E. B. BURKE, Dispensaire de Québec.

541

Marchands de Marchandises Seches.

IRENE FORTIN, coin des Rues du Pont et St. Joseph.

DEGUISE & ROY, coin des Rues du Pont et Desosses.

J. & O. BEDARD, coin des rues du Pont et St. Joseph.

F. COTE, No. 324, Rue du Pont, St. Roch.

538

Marchands-Tailleurs.

M. McAVOY, No. 45, Rue du Pont, St. Roch.

P. MOSS, No. 6, Rue St. Jean, Haute-Ville.

J. L. LILLY & CIE, Rue Buade.

537

J. D. DARLINGTON, Civil et Militaire, coin des rues Buade et du Fort.

538

Manchonniers.

N. NICOL, No. 413, Rue du Pont, St. Roch.

O. COTE, coin du Gén. Wolfe.

539

Marchands Hortogers.

J. P. G. ENDRON, No. 9, Rue St. Jean, Haute-Ville, Québec.

CYRILE DUQUET, No. 1, Rue la Fabrique, maison ci-devant occupée par M. J. P. Gendron.

539

Marchand de Bois.

A. N. PAQUET, No. 22, Rue Ste. Geneviève, faubourg St. Jean.

539

Hotelliers.

J. N. LEFRANÇOIS, No. 111, Palais.

H. OTTEL BLANCHARD, Carré Notre-Dame Basse-Ville.

539

Settlers.

B. TANGUAY, No. 14, Rue St. Nicolas, Palais.

J. O. MICHAUD, No. 84, Rue du Pont, St. Roch.

539

J. BELANGER, Rue St. Nicolas, Palais. A vendre : poêles de 2 et 3 étages de fantaisie de cuisine, à des prix bien modérés.

BIOGRAPHIE

DU CHEVALIER

FALARDEAU

PAR EUGENE DE RIVES

CHARMANTE petite brochure d'une centaine de pages avec superbe

PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE et AUTOGRAPHE.

PRIX : 25 CENTS.

Comme le nombre des exemplaires est peu étendu, les amateurs feront bien de se hâter.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire, No. 7, Rue Buade, Haute-Ville, vis-à-vis le Presbytère.

N. B. Se vend aussi à MONTREAL, chez MM. FABRE & GRAVEL et J. B. ROLLAND & FILS, Libraires. Québec, 28 juillet 1862.

ILLUSTRATED SCIENTIFIC AMERICAN.

Le meilleur journal de mécanique du monde.

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

VOLUME VIII. — NOUVELLES SÉRIES

UN nouveau volume de ce journal populaire commence le 1er Janvier. Il est publié hebdomadairement, et chaque numéro contient seize pages d'informations utiles et de cinq à six gravures originales d'inventions et découvertes nouvelles, toutes préparées expressément pour ses colonnes.

AU MÉCANICIEN ET AU MANUFACTURIER.

Aucune personne engagée dans des entreprises de mécanique ou manufacturières ne devrait se passer du SCIENTIFIC AMERICAN. Il ne coûte que six centimes par semaine; chaque numéro contient de six à dix gravures de machines et inventions nouvelles, qui ne peuvent être trouvées dans aucune autre publication.

A L'INVENTEUR.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est indispensable à tout inventeur, non seulement parce qu'il contient des descriptions illustrées de presque toutes les meilleures inventions aussi qu'il les a connues, mais parce que chaque numéro contient une Liste Officielle de toutes les Patentes accordées par le Bureau des Patentes des Etats-Unis durant la semaine précédente, donnant ainsi une histoire correcte du progrès des inventions dans ce pays. Nous recevons aussi, chaque semaine, les meilleurs journaux scientifiques d'Angleterre, de France et d'Allemagne; et ainsi en notre possession tout ce qui transpire dans la science mécanique et dans les arts, dans ces vieux pays. Nous continuerons à insérer dans nos colonnes de nombreux extraits de ces journaux sur tout ce que nous croirons pouvoir intéresser nos lecteurs.

Une brochure d'instruction sur le meilleur mode d'obtenir des Lettres Patentes pour de nouvelles inventions est fournie gratis sur demande. MM. Munz et Cie, ont agi comme solliciteurs de Patentes pour plus de dix-sept ans, en même temps qu'ils publiaient le SCIENTIFIC AMERICAN, et ils réfèrent à 20,000 personnes qui ont obtenu des Patentes pour lesquelles ils ont travaillé.

Aucune rémunération n'est demandée pour l'examen des croquis et modèles de nouvelles inventions et pour conseils sur les moyens d'obtenir une patente.

CHIMISTES, ARCHITECTES, CONSTRUCTEURS DE MOULINS et FERMIERS.

Le SCIENTIFIC AMERICAN sera pour eux un journal très utile. Toutes les nouvelles découvertes dans la Chimie sont données dans nos colonnes et les intérêts de l'architecte et du charpentier ne sont pas négligés; toutes les inventions et découvertes nouvelles appartenant à ces branches étant publiées chaque semaine. Des informations utiles et pratiques qu'ils intéressent les constructeurs et propriétaires de moulins seront trouvées dans le SCIENTIFIC AMERICAN, et ces informations il ne leur sera pas possible de les puiser à une autre source. Des questions qui intéressent les fermiers seront discutées dans le SCIENTIFIC AMERICAN; la plupart des améliorations dans les instruments d'agriculture étant reproduits en gravures dans ses colonnes.

CONDITIONS.

Pour les souscripteurs par la maille : Trois piastres par année, ou une piastre pour quatre mois. Les volumes commencent les premiers de Janvier et de Juillet. Des copies spécimens seront envoyées gratis dans toutes les parties du pays.

L'argent de l'Ouest et Canadien ou des estampilles de Poste, pris pour souscriptions. Les souscripteurs Canadiens voudront bien ajouter vingt-cinq centimes de surplus pour la souscription de chaque année, pour payer le postage.

MUNZ & CIE, Éditeurs, 37 Park, Row, N.-Y.

17 déc. 1862. 486

COURS DE TENUE DES LIVRES, en partie

double et en partie simple, divisé en trois parties, comprenant : 1o. Les principes raisonnés de la Tenue des Livres en partie double et en partie simple; 2o. La pratique de la Tenue des Livres ou la comptabilité figurée d'une maison de commerce; 3o. La correspondance commerciale suivie d'exercices pratiques et d'un vocabulaire explicatif des termes usuels de commerce. Par un professeur de comptabilité.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

RELATIONS INÉDITES de la

Nouvelle-France (1672-1679) pour faire suite aux anciennes Relations (1615-1672), avec deux cartes géographiques. 2 vols. in 12. Brochées, \$0.60 reliés \$0.90.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

539

PLUMES D'OR PORTATIVES, dans des étuis de

gutta-percha.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

539

100,000 Dollars de Meubles,

PRIX DE FABRIQUE.

WEIL & BRAUNSDORF,

125 et 127, Kingston street, New-York.

ATTENDU l'état des affaires, nous offrons au public toutes nos marchandises à très bas prix. Nos meubles de salons, de bibliothèques, de salles à manger et de chambres à coucher, sont faits avec les meilleurs matériaux et d'après les modèles les plus nouveaux.

Toutes nos marchandises sont garanties.

Exportation pour le Canada.

24 oct. 1862. 424

Compagnie Hambourgeoise.

HAMBURG, SOUTHAMPTON, LONDRES ET LE HAVRE.

LES bateaux à vapeur en fer de la compagnie de paquebot hambourgeoise-américaine partiront de New-York pour Hambourg via Southampton avec la maille des Etats-Unis et des passagers pour le Havre, Londres, Southampton et Hambourg comme suit : Saxonia, capitaine H. Ehlers, le 18 octobre. Bavaria, capitaine E. Mierr, le 1er novembre. Hammonia, capitaine H. F. Schwensen, le 15 novembre. Teutonia, capitaine H. Taube, le 29 novembre. Borussia, capitaine N. Frautmann, le 12 décembre. Germania, 2,600 tonnes, en construction.

Première cabine : \$115 — Seconde cabine : \$70 — Entrepôt : \$40.

S'adresser à C. B. RICHARD & BOAS, 151, Broadway, New-York.

24 oct. 1861. 423

VIN

ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMA.

DE A. D'ANDURAN

MÉDECIN-PHARMACIEN.

DEPUIS des siècles des pathologistes ont cherché en vain un remède qui eût un action efficace dans le traitement de la goutte et du rhumatisme articulaire aigu et chronique.

grand nombre de préparations ont été employées avec plus ou moins de succès, mais aucune n'a obtenu des résultats aussi sûrs et aussi prompts le remède que j'ai composé.

N'est-il pas merveilleux en effet de voir un tel, délaissant sur son lit, se tordant dans des plus affreuses douleurs, se trouver débarrassé de son mal, presque immédiatement, par l'emploi de ma préparation.

Les affections goutteuses nouvelles sont guéries radicalement par l'usage de mon remède. Dans les anciennes, il en éloigne de plus en plus les accès et les rend très-bénins.